



**CONSEIL D'ADMINISTRATON DU
16 MARS 2021**

ANALYSE DU COMPTE FINANCIER 2020

**RAPPORT DE L'ORDONNATEUR
ET DE L'AGENT COMPTABLE**

**AIX MARSEILLE UNIVERSITE
Jardin du Pharo – Bât. D, 58, Boulevard Charles Livon
13284 MARSEILLE CEDEX 07**

Table des matières

L'université d'Aix Marseille	3
Eléments marquants de l'exercice 2020	4
Les Agrégats	6
La Synthèse	7
I – LES OPERATIONS BUDGETAIRES	10
A- Les Autorisation d'engagement (AE).....	10
1) Les AE Personnel.....	11
2) AE de fonctionnement et d'investissement.....	18
B - Les Crédits de paiement (CP).....	25
C - Les Recettes encaissées	27
D – Le Solde Budgétaire.....	31
II – COMPTABILITE GENERALE – DROITS CONSTATES	33
A – Le compte de résultat.....	33
1) Produits - Recettes de fonctionnement.....	34
2) Charges - Dépenses de fonctionnement	40
B – L'Investissement	47
1) Les recettes d'investissement.....	47
2) Les dépenses d'investissement.....	47
III- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE	48
A – Les restes à payer, restes à engager et restes à encaisser.....	48
B – L'Equilibre financier.....	49
IV- DIAGNOSTIC FINANCIER.....	50
A– La capacité d'autofinancement.....	50
B - Bilan fonctionnel.....	51

Le compte financier constitue la photographie de la situation financière de l'établissement appréciée à la fin de chaque exercice (le 31 décembre de chaque année).

Il s'inscrit dans un processus de « qualité des comptes » dans la perspective de la « certification ». L'objectif est de produire des comptes répondant aux normes de manière à ce qu'ils soient susceptibles d'être certifiés par un Commissaire aux comptes.

Le compte financier de l'université d'Aix-Marseille (AMU) comprend divers budgets de rattachement dont :

- le Centre National de Formation en Microélectronique (CNFM),
- l'Institut Interuniversitaire d'Etudes et Culture Juives (IECJ),
- le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS),
- les deux fondations universitaires :
 - o la Fondation A*Midex,
 - o la Fondation IMERA.
- le Budget Annexe Immobilier (BAIM) destiné à isoler les dépenses et recettes relatives à l'immobilier.

Dotée d'un effectif **de 7541 ETPT** au 31/12/2020, l'Université compte pour l'année 2019-2020 78 316 **étudiants**, contre 78 960 sur l'année précédente (mais 78 299 à la même période, soit une relative stabilité).

Le compte financier 2020 est produit conformément au décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Antérieurement au décret GBCP, la soutenabilité budgétaire s'appréciait au regard du compte de résultat qui devait être présenté à l'équilibre et du niveau de fonds de roulement. Cette doctrine ne tenait pas compte de la dimension pluriannuelle des engagements donnés, ni des variations liées à la trésorerie.

Désormais, la soutenabilité budgétaire s'apprécie à partir de données issues des deux comptabilités budgétaire et patrimoniale : les restes à payer ; les opérations pluriannuelles ; le solde budgétaire ; la variation de la trésorerie (fléchée ou non) ; le résultat, la capacité d'autofinancement, la variation du fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

La présente analyse a été conduite à partir des comptes de l'exercice 2018 à 2020 pour la partie comptabilité patrimoniale et 2019 et 2020 pour la partie comptabilité budgétaire.

Ce rapport constitue une version consolidée des éléments d'analyse de l'ordonnateur et du comptable.

Éléments marquants de l'exercice 2020

Ralentissement marqué des activités liées à la crise sanitaire (événements, déplacements, colloques)

Fort accompagnement des étudiants (achats d'ordinateurs, diverses aides) et des personnels (travail à domicile).

Mise en place par la DOSI de nouveaux outils comme AMUZoom et de nouvelles applications (Inst'AMU)

**Extension du parc de PC pour le télétravail
Renforcement de la sécurité réseau.**

AMU est l'université la mieux dotée au niveau national sur le PIA avec une dotation de 42 Millions d'euros pour les projets TIGER et IDEAL et 13 dossiers retenus sur l'appel Equipex+

le projet mené par Innov-CKD a démarré en 2020 pour 5 ans (5 Meuros). Les Labex ont été autorisés à continuer leurs actions spécifiques engagées en 2019 jusqu'au 31/12/2020

Cette année marque le démarrage opérationnel des actions des Instituts d'établissement (15)

Nouveau rôle confié à la Fondation dans l'animation et la coordination en transversal des lauréats du PIA, ce qui a pour impact l'affectation de ces projets dans l'architecture budgétaire A*Midex à compter de 2021.

Le mode de comptabilisation des droits d'inscription internationaux a été modifié en 2019. Ces droits sont comptabilisés à la fois en recettes (9 289 960 € de droits calculés dont 593 016 € de droits acquittés) et en charge (8 696 944 € correspondant aux exonérations) avec une évolution des exonérations de +3 917 k€ par rapport à 2019.

La contribution vie étudiante et de campus, (CVEC) est maintenant en place depuis 2018. Pour rappel, cette contribution est destinée au financement de la médecine préventive, du fonds social et de l'action culturelle et sportive. Sur l'exercice comptable 2020, cette contribution s'élève à 4 357K€ (encaissements).

La convention relative à la dévolution du patrimoine a été signée le 18 avril 2019 entre l'Etat et l'université d'Aix Marseille. L'année 2020 est la première année de mise en place du Budget Annexe Immobilier (BAIM).

Une politique Ressources Humaines, orientée vers la qualité de vie au travail et l'épanouissement des personnels issus des engagements du programme PAIR.

Faciliter la modulation de service via un contrat entre l'enseignant et l'université de manière pluriannuelle sur la durée d'un contrat d'établissement.

Mettre en place des CRCT « enseignement » pour permettre de monter des projets pédagogiques innovants.

Augmenter de manière significative le nombre de possibilités de promotions pour les maîtres de conférences nt via des concours PR 46-3.

Promouvoir une politique de formation continue des enseignants-chercheurs

Travailler de manière continue sur la promotion des personnels via des chargés de mission spécifiques par catégorie.

Les principales mises en service concernent en 2020 :

La MEGA (2884 m²SUB)

SAPORTA (2142 m²)

Pôle Arts (2480 m²)

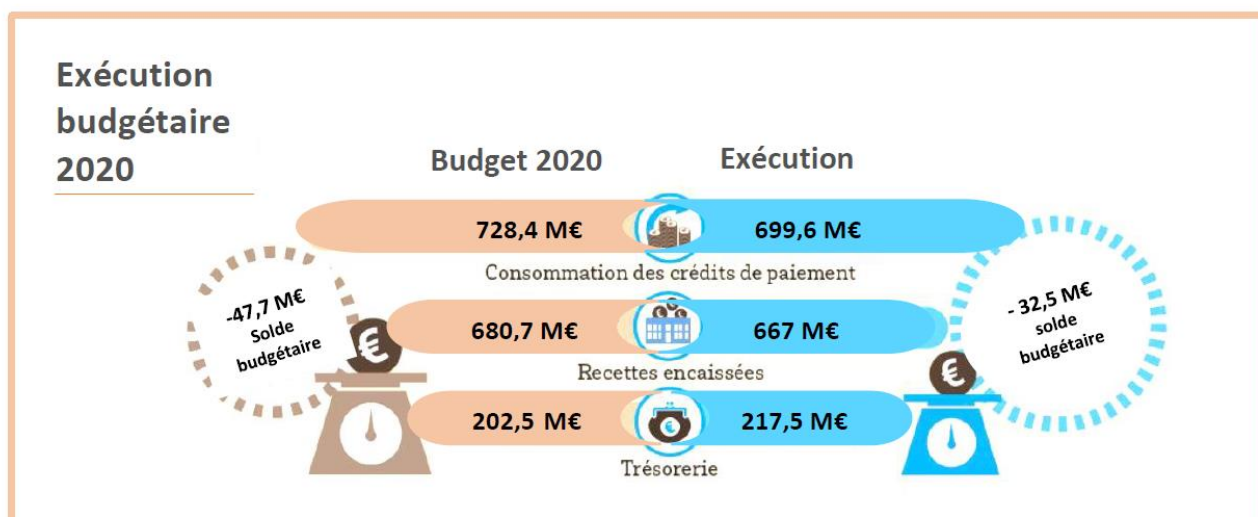
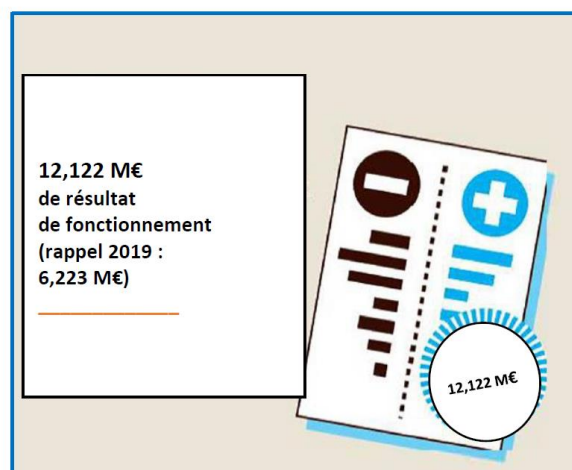
Les sites INSPE (E. Cas, 1462 m²) et Fauchier (785 m²) ont été libérés.

2020 est la troisième année de mise en oeuvre de loi ORE (4,4 Meuros encaissés en 2020) et les financements obtenus dans le cadre du DSG (Dialogue Stratégique de Gestion) ont permis de financer 378 places supplémentaires et de conduire des actions nouvelles + accompagnement réforme santé.

En application de la convention "Plan Campus" signée avec l'Etat en 2012, AMU a perçu des intérêts au titre de 2020 pour un montant de 20 217 K€

Mise en service du bâtiment TPR2 à Luminy (emprunt de 40 Meuros auprès de la BEI mobilisé fin 2020).

Les Agrégats



La Synthèse

La pandémie a largement impacté les comptes 2020 de l'université.

Cet impact se retrouve d'abord sur la prévision budgétaire avec une baisse de 6% du taux d'exécution des crédits en AE de la masse fonctionnement. Si l'impact du premier confinement a pu être intégré lors des deux budgets rectificatifs, cela n'a pas été le cas du deuxième confinement de fin d'année.

Le taux de réalisation toute masse confondue reste largement plus faible sur les crédits de paiement fléchés (89,4% contre 83,6% en 2019) que pour les crédits globalisés (97,3 % contre 97,5% en 2019). Cette sous-réalisation explique 79,2 % de l'écart final entre la prévision et la réalisation du solde budgétaire 2020. L'établissement doit continuer à axer le travail d'amélioration de la prévision sur cette catégorie de financement qui est pluriannuelle.

Le solde budgétaire largement négatif (- 32 M€) du budget agrégé s'explique par la réception des ouvrages du PPP de Luminy dont seule la dépense est budgétaire. Aussi l'emprunt de 40 M€, mobilisé pour cette opération, n'a pas de traduction budgétaire.

L'analyse du compte de résultat permet de constater, là aussi, l'impact fort de la COVID. L'année 2020 marque une rupture dans la progression continue des dépenses et recettes de fonctionnement.

Le résultat de l'exercice 2020 a quasiment doublé passant de 6,2 M€ à **12 M€**.

Cette amélioration s'explique par une baisse plus rapide des charges (-11M€) que des produits (- 5M€).

➤ **L'analyse des 3 grandes catégories de charges fait ressortir :**

- Une baisse importante des **dépenses de fonctionnement hors masse salariale** à **- 15,8 M€**, la cause essentielle étant la pandémie. Les principales évolutions sont :
 - Les fluides à **-2 M€** impactés par la pandémie mais aussi par une politique volontariste de réduction de consommation.
 - Les missions, réceptions, déplacements, colloques à **- 9,4 M€**
 - Les frais de déménagement **- 0,5 M€**
 - Les autres charges spécifiques **- 3,8 M€**
- A contrario, une hausse
 - de la maintenance (**+0,5 M€**), des honoraires (**+0,6 M€**) et du nettoyage (**+0,4 M€**)
 - du coût des exonération des droits différenciés pour les étudiants hors EU (**+3,9 M€**) neutralisé par une recette correspondante.
- Une augmentation de la **Masse salariale** de **+ 7 M€**. Cette augmentation cumulée depuis 2017 s'élève à 21 M€. Si elle est en partie financée par la subvention de charges pour service public, pour compenser certaines mesures nationales, et par des ressources fléchées, il n'en demeure pas moins que l'établissement doit en assurer une part de plus en plus grande. **Elle s'élève à 3 M€ pour 2020**. On notera 1,8 M€ pour le GVT 2020 et 1 M€ pour le RIFSEEP en année pleine, ces deux dépenses étant reportables sur les années à venir.
- **Une baisse des Amortissements pour 2,2 M€**. AMU a réalisé en 2014 de forts investissements en installations techniques et matériels outillages industriels (presque 20 M€ d'investissement alors que l'on peut observer une moyenne annuelle de 10M€ environ). Ces immobilisations sont complètement amorties en 2019.

➤ **L'analyse des 3 grandes catégories de Produits est la suivante :**

- Une **stabilité des subventions à + 0,7 M€** mais avec des écarts importants :

- Augmentation de 5,2 M€ de la SCSP
- Baisse des subventions de l'ANR -4,5 M€
- Augmentation des subventions de l'Europe +2,8 M€
- Baisse des subventions de la Région de – 1,2 M€
- Baisse des autres subventions de -3 M€
- Une **baisse de -1,3 M€ des ressources propres** :
 - Une baisse des droits d'inscription (DI +DU) de -5,6M€
 - Une augmentation des droits d'inscription des étudiants hors UE de 3,9 M€ (mais pour mémoire puisqu'ils sont ensuite neutralisés)
 - Baisse de la formation continue professionnelle de -2,3 M€
 - Hausse de la formation par apprentissage de 2 M€
 - Baisse de -1,2 M€ de la collecte de la Taxe d'apprentissage
 - Une baisse du produit des locations -0,7 M€
- Une **baisse des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions de – 4 M€**
 Cette variation s'explique notamment par une reprise de provision financière pour la SATT de 2M€ en 2019 et une baisse des reprises de provision pour clients douteux pour 1,5M€.

Le résultat de l'exercice de 12 M€ participe à améliorer la **Capacité D'autofinancement de l'université qui s'élève à 23 M€** en progression de 8 M€.

Elle permet de financer une partie des investissements.

Le Fonds de roulement de l'établissement progresse de **62 M€** et se situe au 31 décembre 2020 à 116 M€.

Cette importante augmentation s'explique par deux éléments principaux :

- L'augmentation de la Capacité d'Autofinancement.
- La mobilisation de l'emprunt BEI suite à la livraison du PPP de Luminy pour 40 M€

Cette mobilisation de l'emprunt joue également sur l'évolution de notre Besoin en fonds de roulement en réduisant nos dettes fournisseurs d'autant. Le besoin en fonds de roulement augmente de 47 M€. Il reste cependant à un niveau négatif très élevé à -100 M€.

Le Fonds de roulement à 116 M€ conjugué à un besoin de fonds de roulement à – 100 M€ permettent de **disposer une trésorerie très conformable à 217 M€, qui couvre 127 jours de dépenses en CP.**

Lorsque l'on intègre, à notre fonds de roulement, les engagements déjà effectués par l'université on arrive à un Fonds de roulement mobilisable à 82 M€ soit **une progression de 23 M€.**

La situation financière de l'établissement est très saine. L'année 2020 a permis d'accroître largement les capacités d'investissement de l'établissement. Les comparaisons avec les universités françaises du groupe supérieur sont plutôt favorables à AMU.

Il faut cependant noter trois éléments importants :

- La croissance continue de la masse salariale.
- Le fait que le résultat intègre des recettes pré-affectées non consommées. On peut citer les crédits de la loi ORE avec un taux d'exécution aux alentours de 35 % depuis deux ans (estimation 2,7 M€), les crédits reçus en toute fin d'année via la SCSP comme le tutorat étudiants, ou la prolongation des contrats doctoraux (estimation 1 M€) ou les crédits CVEC non consommés (1,3 M€). Le rattrapage de ces consommations de crédit aura une conséquence sur les résultats des années futures.

- Enfin le résultat intègre également des éléments exceptionnels suite à l'apurement des conventions de recherche (travail mené depuis plusieurs années en concertation AC/DAF).

GRANDS AGREGATS (en K€)

Montant des autorisations d'engagement	2018	2019	2020
Fonctionnement	246 820 050	132 159 250	90 402 235
Personnel	509 036 449	516 980 780	525 076 564
Investissement	110 205 952	39 178 565	96 580 558
TOTAL	866 062 451	688 318 595	712 059 357
Montant des crédits de paiement			
Fonctionnement	99 612 609	105 136 807	86 021 749
Personnel	508 908 635	516 905 076	524 947 274
Investissement	60 393 960	53 117 728	88 704 568
TOTAL	668 915 204	675 159 611	699 673 592
Montant des recettes encaissées			
Recettes globalisées	600 940 275	604 093 294	596 628 888
Recettes fléchées	75 495 503	85 203 342	70 458 062
TOTAL	676 435 778	689 296 636	667 086 950
Montant des dépenses en droits constatés			
Fonctionnement	678 187 911	693 503 878	682 534 595
<i>Dont Personnel</i>	506 827 200	517 705 407	524 649 614
Investissement	106 307 839	61 742 673	88 538 000
TOTAL	784 495 750	755 246 551	771 072 595
Montant des recettes en droits constatés			
Fonctionnement	686 110 652	699 727 328	694 656 806
Investissement	46 654 123	40 635 850	39 056 000
TOTAL	732 764 775	740 363 178	733 712 806
Synthèse des résultats			
Résultat patrimonial	7 922 741	6 223 450	12 122 211
Solde budgétaire	7 520 574	14 137 025	- 32 586 641
Capacité d'autofinancement	20 802 383	15 876 025	23 936 936
Trésorerie	199 406 442	202 501 100	217 514 539
Fonds de roulement brut	45 258 397	53 901 010	116 518 164

I – LES OPERATIONS BUDGETAIRES

A- Les Autorisation d'engagement (AE)

Elles constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice.
La consommation d'AE de l'exercice 2020 s'établit à **712 059 K€** contre 688 319 K€ en 2019 et 866 062 K€ en 2018 (soit une progression de +3,4% entre 2019 et 2020).

Ce montant se décompose comme suit :

- **525 076 K€** en masse salariale contre 516 981 K€ en 2019 et 509 036 K€ en 2018 (**var 19/20 : +1,56%**)
- **90 402 K€** en fonctionnement contre 132 159 K€ en 2019 et 246 820 K€ en 2018 (**var 19/20 : -31 %**)
- **96 581 K€** en investissement contre 39 179 K€ en 2019 et 110 206 K€ en 2018 (**var19/20 : +146%**)

Les AE enregistrent une progression totale de **+23 741 K€** par rapport à l'exercice précédent.
Cette augmentation concerne principalement l'investissement (+57 401 K€) et la masse salariale (+8 096 K€) alors que les dépenses engagées de fonctionnement diminuent de -41 757 K€ entre 2019 et 2020.

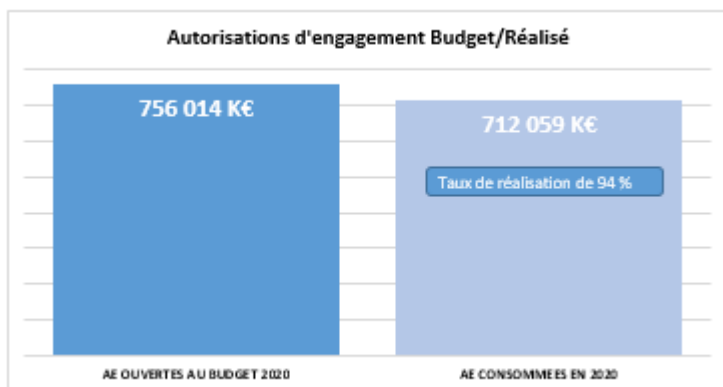
Sur l'enveloppe d'investissement la progression des AE consommées entre le 2019 et 2020 de 57 401K€ est liée uniquement à l'évolution des AE consommées du Plan Campus qui progressent entre 2019 et 2020 de 57 900 k€ en raison de l'engagement des loyers financiers du Plan Campus Luminy et du versement facultatif de 40 M€ réalisé pour cette opération et financé par l'emprunt auprès de la BEI. Les AE d'investissement sont par ailleurs très stables entre 2019 et 2020.

Sur l'enveloppe de fonctionnement la forte diminution des AE consommées entre le 2019 et 2020 de 41 757 k€ est liée à plusieurs phénomènes :

- **Les AE de fonctionnement liées au renouvellement des marchés pluriannuels** sur des durées allant de 2 à 4 ans (marchés de nettoyage, de gardiennage et de sécurité incendie) avaient été particulièrement importantes 2019 et représentaient **un surcoût d'AE par rapport à 2020 de 33,7 M€** (19,2 M€ pour la DEPIL et 14,5 M€ pour les composantes et la DHSE).
- Les AE de fonctionnement d'A*Midex et de la CISAM **ont globalement baissée de 8,5 M€** entre 2019 et 2020.
- Les AE de fonctionnement **de la recherche ont diminué de 3,4 M€**.
- Les AE de fonctionnement **des projets financés Erasmus et CIVIS ont diminué de 1 M€** entre 2019 et 2020.
- **Les AE de fonctionnement les structures hors recherche affichent une baisse de 5 M€** entre 2019 et 2020 (3 M€ sur les composantes et 2 M€ pour les autres structures).

Cette baisse globale de 51,6 M€ des AE de fonctionnement réalisé entre 2019 et 2020 a été réduite à 41,7 M€ par l'augmentation des AE de fonctionnement du plan campus de 9,9 M€ liée à l'engagement des loyers financiers du PPP de Luminy et à des ajustements sur les autres loyers de ce PPP.

Sur l'enveloppe de personnel la progression des AE consommées entre le 2019 et 2020 de 8 096 K€ est liée à l'évolution de la masse salariale d'A*Midex pour 1 747 k€ et aux dépenses de masse salariale du budget principal pour 6 285 K€.



Le taux d'exécution global des AE s'établit à 94% et est identique à celui de l'exercice 2019.

Ce taux se décompose de la façon suivante :

- Pour la masse salariale, le taux de réalisation des AE est de 99 % pour 99.2% en 2019.
- Pour la masse fonctionnement, le taux de réalisation des AE s'établit à 78% pour 84% en 2019
- Pour la masse d'investissement, le taux de réalisation des AE est de 88% contre 83% sur l'exercice précédent.

1) Les AE Personnel

Les faits marquants en 2020

- Le RIFSEEP

La mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitare de Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) s'est faite progressivement :

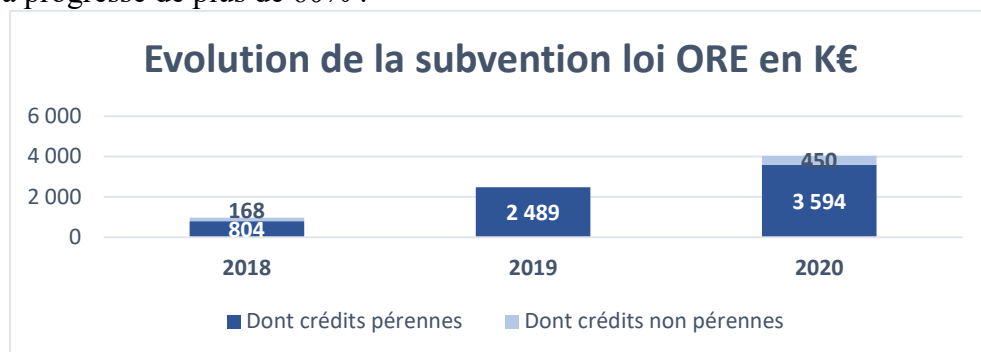
- Au 1^{er} septembre 2017, AMU a initié la démarche du RIFSEEP pour les BIATSS avec la mise en place de l'IFSE par conversion des montants de la PPRS.
- Une mesure de politique indemnitare a revu les montants plancher d'IFSE par grade au 1^{er} septembre 2018.
- En 2020, AMU a continué cette démarche vers une application complète du RIFSEEP en révisant les barèmes et en mettant en œuvre la cotation de l'ensemble des postes en terme de « fonction, sujétions, expertise et engagement professionnel ». Les 2 214 postes occupés par des BIATSS titulaires ont été cotés selon les 3 critères suivants : management / expertise et technicité (rareté de l'expertise) / niveau d'exposition et de responsabilité (impact du travail de l'agent sur l'organisation)
- Une augmentation de 10% de l'indemnitare des contractuels a également été décidée dans cette réflexion

CHIFFRAGE DU SURCOUT RIFSEEP SUR UNE ANNEE PLEINE			
2214 TITULAIRES		635 CONTRACTUELS	
COUT ANNUEL CHARGE POUR LES TITULAIRES	928 460	COUT ANNUEL CHARGE POUR LES CONTRACTUELS	118 253
COUT ANNUEL CHARGE POUR LES TITULAIRES ET CONTRACTUELS :			
1 046 712 €			

Sur 2020, le RIFSEEP a été impacté sur la paie de décembre avec une rétroactivité au 01/04/2020, soit un coût de **0.78M€**.

- Loi ORE

La SCSP nous alloue des crédits depuis 2018 au titre de la loi ORE. Entre 2019 et 2020 cette attribution a progressé de plus de 60% :



Cette année, on note une augmentation de +36% d'évolution de consommation des crédits, soit + 0.5M€ en masse salariale et +48% en ETPT.

Le taux d'exécution reste faible et similaire à celui de 2019, aggravé par la crise sanitaire qui a pénalisé la consommation des HCC :

Notifié Ministère 2019	Réalisé 2019*	Taux exécution 2019	Notifié Ministère 2020	Réalisé 2020	Taux exécution 2020
2 488 831 €	887 020 €	36%	4 044 213 €	1 389 774 €	34%

Ce taux est en partie expliqué également par des difficultés à imputer les activités ORE sur les enveloppes et le manque de visibilité sur les crédits depuis 2018, avec des notifications parfois tardives pour une application rapide. Un travail a débuté dans le cadre de la préparation budgétaire 2021 afin de corriger ces problèmes.

• COVID : prolongation des contractuels recherche et prime COVID

L'année a été marquée par une crise sanitaire qui a eu des impacts sur l'ensemble de l'université.

Enfin, les dispositifs ministériels visant à soutenir l'activité des universités ont fait l'objet d'un financement :

- L'attribution d'une **prime Covid** pour un montant de **0.22M€**, le critère d'attribution de cette prime étant l'implication plus forte des agents du fait de la crise se traduisant par un surcroît de travail important, quantifiable et objectivable, ceci en présentiel ou télétravail, en vue d'assurer la continuité des services publics durant cette période.
- Le financement de la prolongation des contrats doctoraux, postdoctoraux et d'ATER, conformément à l'engagement pris par la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dans le cadre de la crise sanitaire.
Pour AMU cela représente 91 agents pour un montant de **0.81M€**

❖ Evolution de la dotation SCSP

	2019	2020	Evolution 2019/2020	
			en €	en %
Dotation ETAT	462 742 305	465 273 719	2 531 414	0,55%
Allocation spécifiques	475 654	2 569 715	2 094 061	440,2%
Total	463 217 959	467 843 434	4 625 475	0,999%

Commentaires :

La dotation du MESRI augmente de +4,6 M€ en 2020.

Cette augmentation s'explique notamment par :

-Dotation ETAT : +2.5M€, constituée par :

- L'intégration, dans la dotation du Ministère, du Protocole PPCR : **1,4 M€**
- Loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants) : **1,6 M€**
- Congé pour projet pédagogique : **0,06 M€**
- Variations d'emplois - personnels de santé : - **0.3 M€**
- Réforme des études de santé, enveloppe effectifs étudiants : **0.1M€**
- Autres ajustements : - **0.3 M€**

Actions spécifiques (non pérennes) : +2.1M€

- Financement prolongation contrats doctoraux (*crise sanitaire 2020*) : **0.82 M€**
- Prolongation doctoraux handicap : **0.09 M€**
- Tutorat Etudiant : **0.62 M€**
- Plan diversité social : **0.25M€**
- Prime Covid : **0.22M€**
- Autres ajustements : **0.1M€**

Le plafond d'autorisations d'emplois Etat baisse de 7 ETPT en 2020

❖ Evolution de la Masse Salariale et des ETPT

○ Evolution pluriannuelle des dépenses 2018 à 2020

	2018		2019		2020		EVOLUTION 2020-2018			
	ETPT	MS	ETPT	MS	ETPT	MS	ETPT	MS	ETPT	MS
BIATSS	3 150	153 524 062	3 151	156 359 329	3 171	160 312 905	21	0,67%	6 788 843	4,4%
ENSEIGNANT	4 256	342 647 171	4 314	346 773 584	4 370	352 000 690	114	2,67%	9 353 520	2,7%
Vacataires et Contrats Etudiants	-	11 870 963	-	12 917 404	-	11 846 035			- 24 928	-0,2%
AUTRES DEPENSES DE MASSE SALARIALE (source SIFAC)		904 397		930 464		916 933			12 536	1,4%
TOTAL	7 406	508 946 592	7 465	516 980 781	7 541	525 076 564	135	1,8%	16 129 971	3,2%

Evolution : Entre 2018 et 2020 la Masse Salariale (exprimée en CP) a augmenté de 3.2% (+16.1M€) et les ETPT de 1.8% (+135 ETPT). Cela est dû à des facteurs impactant la rémunération et les mouvements d'agents (Campagnes d'Emplois, Projets Financés, A*Midex, Doctorants Contractuels...) et des facteurs impactant principalement la Masse Salariale (GVT, grilles PPCR, RIFSEEP, politique indemnitaire, Sauvadet ...).

En 2020, hors Recherche et A*Midex, AMU présente une sous-consommation des crédits budgétaires de 3.64M€ par rapport au BR 2 2020. La sous consommation budgétaire de la loi ORE est de 2.65M€, et la COVID a entraîné une sous consommation de 1.32M€ (sous consommation de HCC, d'indemnités liées à l'annulation d'évènements et décalages de recrutements). Sans cette sous-consommation sur des crédits financés (ORE) et sans une pandémie ayant entraîné une économie budgétaire, le budget d'AMU aurait été dépassé.

Ces chiffres mettent en évidence l'obligation de mieux maîtriser les causes et les effets des variations du personnel afin d'éviter des difficultés au cours des prochaines années.

○ Evolution globale de l'exécution entre 2019 et 2020 : MS et emplois

Les dépenses exécutées de Masse Salariale (en AE) en 2020 s'élèvent à 525.08M€, contre 516.98M€ en 2019, soit une hausse de 8.1M€ (+1.51%)

La consommation en 2020 est de 7 541 ETPT Annuel, contre 7465 en 2019, soit une hausse de 76 ETPT (+1.02%)

Point d'attention sur le réalisé 2020 : Le mois d'avril a été particulièrement impacté par la COVID avec l'absence des versements des rémunérations accessoires et l'absence de Prises En Charge (PEC) de nouveaux agents, impacts sur les paies suivantes.

Facteurs exogènes

- Revalorisation des grilles PPCR et rappels de grilles
- Prolongation contrats de recherche COVID
- Loi ORE recrutements + rémunérations accessoires
- Primes COVID financement ETAT
- Décalage de recrutements & baisse HCC et rém accessoires (COVID)
- Glissement Vieillesse Technicité (GVT)

+1,63M€
+0,4M€
+0,5M€
+0,22M€

+2,75M€ financés par la SCSP

-1,32M€
+1,8M€

Facteurs endogènes

- Impact des Campagnes d'Emplois + Bonus Masse Salariale
- Recrutements / Revalorisations / Primes non prévus
- Listes d'Aptitudes (LA)
- RIFSEEP titulaires et contractuels + primes COVID financées AMU
- Projets financés (
- Hausse des dépenses AMIDEX/RECHERCHE

+0,17M€
+1,21M€
+0,3M€
+0,91M€

+3,07M€ à financer par AMU

+0,5M€
+1,78M€

+2,28M€ Financements externes

+8,1M€

La hausse des 76ETPT se traduit par une hausse de +32ETPT sur Plafond Etat et de +44ETPT sur Plafond RP.

La hausse de 8.1M€ de Masse Salariale se traduit par une hausse de +6.67 sur Plafond Etat, +1.44M€ sur Plafond RP et -0.01M€ sur les Autres Crédits de Masse Salariale.

o Plafond ETAT

	Moyenne à fin décembre 2019	Moyenne à fin décembre 2020	Evolution ETPT 2019/2020	Evolution % 2019/2020
Agents sur support Etat	5 541	5 554	13	0,24%
Contractuels Doctorants	491	509	19	3,64%
ETPT Financement Etat	6 032	6 063	32	0,53%

Sur le plafond Etat, le nombre d'ETPT a augmenté de 32 ETPT, dont +13 ETPT sur les agents support Etat et +19ETPT sur les contractuels doctorants.

	DEPENSES DECAISSEES au 31/12/2019	DEPENSES DECAISSEES au 31/12/2020	Evolution 2019/2020	Evolution % 2019/2020
Agents sur support Etat	418 898 336 €	425 153 222 €	6 254 886	1,47%
Contractuels Doctorants	16 072 963 €	16 486 738 €	413 775	2,51%
MS Financement Etat	434 971 299 €	441 639 960 €	6 668 661	1,51%

Sur le plafond Etat, la hausse entre 2019 et 2020 est de 6.66M€, dont 6.25M€ sur les agents sur support Etat et 0.41M€ sur les contractuels doctorants.

- Contractuels doctorants

La hausse provient de la prolongation des contrats de recherche liée à la COVID sur les 3 derniers mois. La différence entre le montant versé par le ministère et les +0.41M€ observés sur le réalisé provient des prises en charge de fin d'années inscrites en Charges A Payer et régularisées en 2021.

- Agents sur support Etat

Concernant les agents sur support Etat, plusieurs facteurs expliquent cette variation :

Effets ETPT et Masse Salariale : +1.47M€

- Extension Année Pleine (EAP) CE 2019 + Postes Bonus 2019 : +2.4M€

	Départs 2019	Concours 2019	Créations BMS CE 2019	Concours 2019
BIATSS	52	47	20	67
E-C	54	75	3	78
	106	122	23	145

L'EAP de la campagne d'emplois de 2019 sur 2020 a un impact de +1,5M€ et l'EAP des 23 postes bonus coute 0,9M€ en 2020. Le delta de 16, entre les concours et les départs ne concernent pas uniquement des créations de postes mais également des promotions internes. A l'inverse, les postes BMS sont des créations pures.

- CE 2020 + Postes Bonus 2020 : -2.23M€, sur 4 mois

	Départs 2020	Concours 2020 votés	Créations BMS CE 2020	dont BMS concours	Total voté 2020
BIATSS	43	39	12	11	50
E-C	67	82	8	6	88
	110	121	20	17	138

L'impact de la Campagne d'Emplois sur 2020 est de -2,23M€. Le départ en retraite des agents se fait au long de l'année, alors que les ouvertures de concours sont faites sur les 4 derniers mois, voire le dernier mois pour les catégories A.

- Recrutements non prévus sur 2020 sur le Plafond Etat : +0.8M€ et 19 agents (dont nouvelle équipe gouvernance)

Cela correspond aux arbitrages au fil de l'eau concernant les revalorisations/primes/recrutements non prévus au budget.

- Loi ORE : hausse de la consommation de crédits Masse Salariale de +0.5M€

Effets de la Masse Salariale : +4.78M€

- PPCR : impact des grilles et des rattrapages des HU : +1.63M€
- La revalorisation des grilles de rémunérations PPCR au 01/01/2020 a eu un impact de 1.36M€ sur l'année.

Promotion des HU titulaires, avec un effet rétroactif au 01/01/2017, soit 27 agents concernés pour un montant de +0.2M€

Régularisation en 2020 de l'avancement de 9 MCUPH à l'échelon Exceptionnel avec un effet rétroactif au 01/01/2017 pour un coût de 0.073M€

- GVT solde : +1.8M€
- Les Listes d'Aptitudes 2019 et 2020 : +0.3M€
- RIFSEEP : +0.71M€ sur les titulaires et contractuels sur support Etat
- Prime COVID : +0.34M€ sur les titulaires et contractuels sur support Etat

○ **Plafond Ressources Propres**

L'évolution de la MS par rapport à 2019 est de +1.44M€ sur Plafond RP et -0.01M€ sur les Autres Crédits de Masse Salariale et de 44 concernant les ETPT :

	Moyenne à fin décembre 2019	Moyenne à fin décembre 2020	Evolution ETPT 2019/2020	Evolution % 2019/2020
MS RP des composantes et services	868	873	5	0,55%
Plan Campus	8	9	1	10,37%
Recherche	303	305	2	0,73%
AMIDEX	255	291	36	12,49%
Sous-Total Financement RP	1 434	1 478	44	3,00%

Sur le plafond RP, la moyenne des ETPT sur l'année 2020 augmente de 44 ETPT, dont 36 sur Amidex.

	DEPENSES DECAISSEES au 31/12/2019	DEPENSES DECAISSEES au 31/12/2020	Evolution MS 2019/2020	Evolution % 2019/2020
MS RP des composantes et services	56 990 193 €	56 616 051 €	-374 142	-0,66%
<i>dont MS sur projets financés</i>	<i>3 265 814 €</i>	<i>3 762 065 €</i>	<i>496 250</i>	<i>15,20%</i>
Plan Campus	555 153 €	568 074 €	12 921	2,27%
Recherche	12 052 064 €	12 073 934 €	21 870	0,18%
AMIDEX	11 481 607 €	13 261 612 €	1 780 005	13,42%
MS Financement RP	81 079 018 €	82 519 671 €	1 440 653 €	1,75%

La hausse des dépenses entre 2019 et 2020 est de 1.44M€, soit +1.75%. La variation principale concerne Amidex, avec une hausse de +13.42% (+1.78M€).

Concernant la Masse Salariale sur support RP, plusieurs facteurs expliquent cette variation : Effets ETPT et Masse Salariale : +2.39M€

- Bascule de Sauvadet et Gagés sur supports Etat (Campagnes d'emplois et échanges avec des contractuels sur supports Etat)
- **Recrutements** non prévus sur 2020 sur le Plafond RP : **+0.41M€** et 11 agents (dont nouvelle équipe gouvernance)
- Hausse des dépenses des **projets financés** : **+0.5M€** et une hausse de **+14.4 ETPT**

Entre 2020 et 2019 nous constatons une hausse des ETPT sur les projets financés des structures de 14,36 (soit +28%) et une augmentation de la masse salariale de +0.5M€ (soit +15%).

Les décalages de recrutement de 2019 ont vu le jour en 2020. Ils concernent directement les nouveaux projets, faisant augmenter les ETPT de +15 en moyenne sur l'année et la masse salariale de 0.59M€ :

- DREAM-U +11 ETPT en moyenne sur l'année et + 0.45M€ en masse salariale,

- CIVIS +1 ETPT en moyenne sur l'année et + 0.12M€ en masse salariale,
- Bienvenue en France +3 ETPT en moyenne sur l'année et 0.03M€ sur l'année en masse salariale,
 - Hausse des dépenses sur Amidex : **+1.78M€** et **+36 ETPT** vs 2019.
 - Impact de la COVID 19 sur les **recrutements / décalages** : **-0.3M€**

Effets Masse Salariale : -0.95M€

- Impact de la COVID 19 sur les heures de cours complémentaires (**HCC**) : baisse de **-0.62M€** entre 2019 et 2020.
- Impact de la COVID sur les **primes et indemnités** suite à l'annulation de nombreux évènements : **-0.4M€**.
- Impact du **RIFSEEP** contractuels (+10% sur la Prime des contractuels) sur les agents du Plafond 2 : **+0.07M€**.

○ Autres dépenses de Masse Salariale

Concernant les Autres Dépenses de Masse Salariale (FIPH, médecine préventive...), les dépenses sont stables entre 2019 et 2020 :

	DEPENSES DECAISSEES au 31/12/2019	DEPENSES DECAISSEES au 31/12/2020	Evolution montant 2019/2020	Evolution % 2019/2020
Autres dépenses de MS	930 464 €	916 933 €	- 13 530 €	-1,48%

○ Analyse exécuté vs. BR2 2020 et BP 2020

	Réalisé 2020	BP 2020	BR 2 2020	% consommation du BP 2020	% consommation du BR 2 2020
Masse salariale globale	525 076 564 €	528 163 513 €	530 413 654 €	99,42%	98,99%
Hors recherche et AMIDEX	499 741 018 €	499 616 211 €	503 381 807 €	100,02%	99,28%

Le contrat établissement préconise d'avoisiner un taux de réalisation de **99,5%**.

Les écarts budgétaires par rapport au BP 2020 sont dus à :

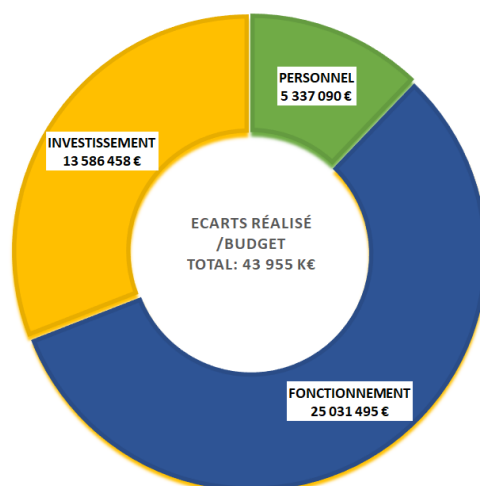
- La situation sanitaire qui a décalé des recrutements et a eu un impact sur la consommation de HCC et de primes/indemnités qui sont normalement versées sur des évènements et ouvertures exceptionnelles.
- Une sous-consommation budgétaire sur le financement Amidex et Recherche.
- Une sous consommation sur des financements reçus tardivement ou difficiles à mettre en place au vu de la situation sanitaire : loi ORE, DREAM U, Pépite...
- Régularisations d'impacts antérieurs à 2020 : rappels PPCR
- Politique AMU : RIFSEEP titulaires et contractuels...

Prime COVID : 221K€ financés par le ministère + 221K€ financés par les fonds propres d'AMU.

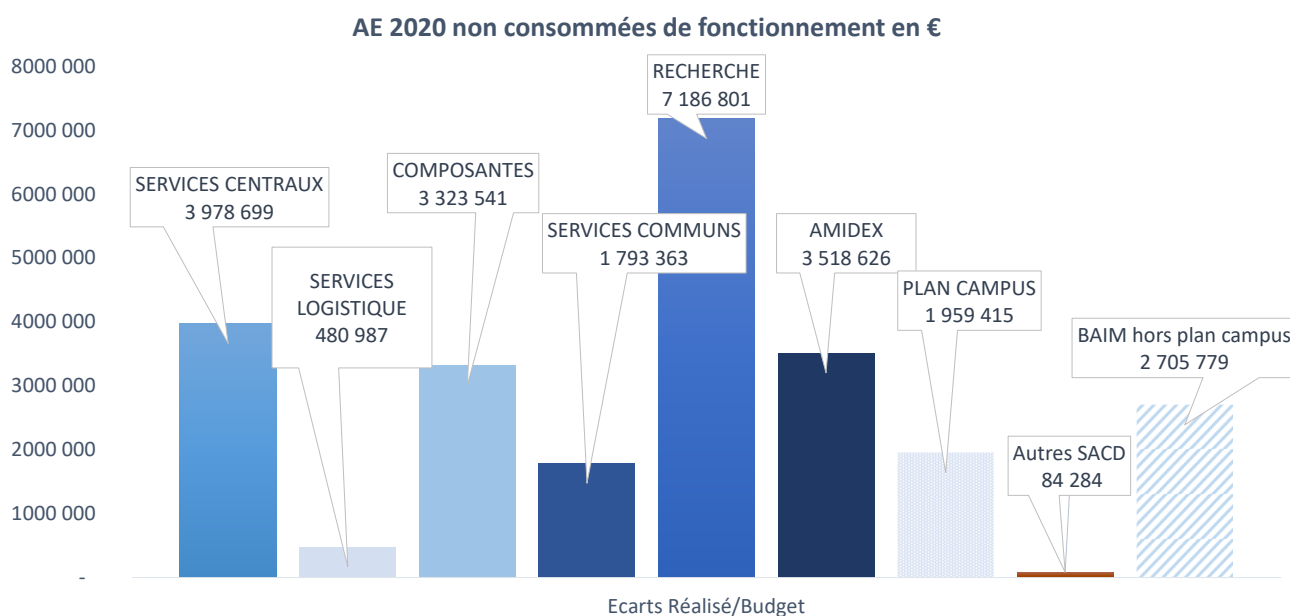
2) AE de fonctionnement et d'investissement

Les AE de fonctionnement et d'investissement (186 983 k€) ont été exécutées à hauteur de 83% comme en 2019.

Les graphiques ci-dessous présentent la décomposition par masse puis par structure sur le fonctionnement et l'investissements des crédits d'AE non consommés en 2020 :



Le total des AE non consommées s'élève à 43 955 k€ et se répartit pour 57% en fonctionnement, pour 31 % en investissements et pour 12% en masse salariale.

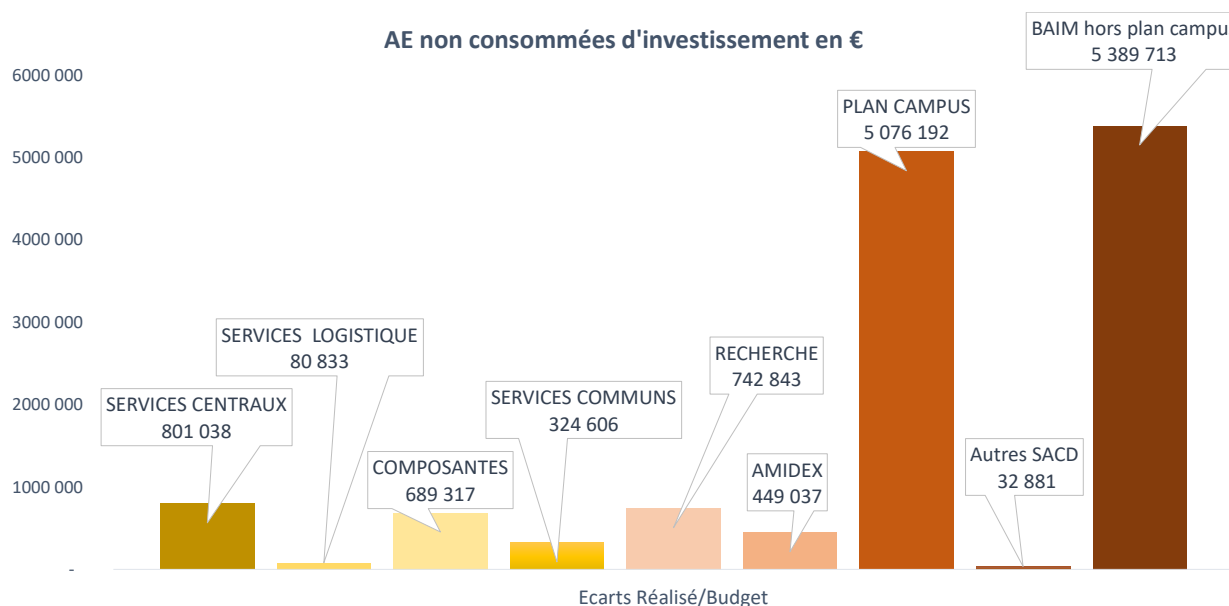


La sous-consommation d'AE de fonctionnement reste globalement importante en montant pour toutes les structures avec un montant de 25 M€ :

- **L'activité recherche représente 10,7 M€** de crédits d'AE de fonctionnement non consommés (pour 9,5 M€ en 2019) : le taux d'exécution des AE de fonctionnement de la recherche se dégrade avec 67% pour 76% en 2019. C'est aussi le cas pour A*Midex avec 63% (66% hors effet facturations) pour 84% en 2019.
- **Le patrimoine (plan campus, logistique et BAIM hors plan campus) représente 5,1 M€** avec un taux d'exécution des AE de fonctionnement de 89% pour 94% en 2019.
- **Les composantes représentent 3,3 M€** avec un taux d'exécution des AE de fonctionnement en forte baisse à 73% pour 93% en 2019.

- **Les services communs** affichent un taux en progression à 87% pour 80% l'année dernière et représentent **1,8 M€ d'AE de fonctionnement non consommé**.
- **Les services centraux pèsent pour 4 M€ d'AE non consommées**, en baisse de 2,6 M€ par rapport à 2019. Ce montant important s'explique par de la gestion en central d'enveloppes prévues pour palier des imprévus en cours d'exercice et aux modalités de gestion des prestations internes et inter-sociétés.

La diminution d'une grande partie des dépenses est directement liée à la crise sanitaire.



La sous-consommation des AE d'investissement reste globalement importante en montant pour toutes les structures avec un montant de **13,5 M€** malgré l'augmentation du taux de réalisation en 2020:

- **Cette sous-consommation concerne principalement le patrimoine** (plan campus, logistique et BAIM hors plan campus) pour un montant d'AE d'investissement non consommée de **10,5 M€** avec le taux d'exécution des AE d'investissement en amélioration qui s'établit à 87% pour 84% en 2019.
- **L'activité recherche représente 1,2 M€** de crédits d'AE d'investissement non consommés (pour 0,74 M€ en 2019) : Le taux d'exécution des AE d'investissement recule à 93% pour la recherche (contre 99% en 2019) et s'améliore à 92% pour A*MIDEX (contre 75% en 2019)
- **Les composantes n'ont pas dépensé tous les crédits ouverts en AE d'investissement (0,7 M€ de non consommation)** mais leur taux d'exécution est en amélioration à 82% contre 76% en 2019.
- **Le taux d'exécution des AE d'investissement des services communs s'améliore nettement** et se situent à 94% pour 86% en 2019.

❖ **Les AE du BAIM hors Plan Campus : 39,7M€ d'investissement et de fonctionnement réalisées**

-**Sur le poste fluide**, les AE représentent 10 066K€ avec un taux d'exécution de 97%. La consommation réelle 2020 ne sera connue qu'au 1^{er} trimestre 2021.

Plusieurs paramètres ont influé sur la dépense :

- Impact climat avec des conditions climatiques plus favorables et des températures inhabituellement hautes pour le mois de novembre 2020.
- Impact prix : les cours ont marqué une très forte hausse, les tarifs électricité et gaz ont respectivement augmenté de 6% et 4,70%.

○ Impact surfaces :

Les sites ESPE Eugène Cas (1 462 m² SUB) et Fauchier (785 m²) ont été libérés. Il y a une montée en puissance du site Médecine Timone (livraison des laboratoires Neurotimone) et du TPR sur Luminy. Les mises en service de la MEGA (2 884 m² SUB), de SAPORTA (2 142 m²) et du Pôle Arts (2 480 m²) sont effectives depuis le 2^{ème} semestre 2020.

○ L'effet confinement a eu un impact à la baisse très important sur la consommation ;

Pour quelques sites (sans présence de chercheurs) une mise à l'arrêt a été avancée des chaufferies gaz (à partir du 16 mars 2020).

Des gains économiques ont été générés au moyen de l'optimisation réalisée des contrats chaque début d'année. Il s'agit d'adapter les puissances contractuelles souscrites, aux besoins réels des sites. La mise en place de l'outil de suivi « Vertuoz » doit permettre un pilotage efficient des consommations (seuil alerte, intéressement des composantes, suivi des indicateurs énergie (€, kWh, CO₂).

○ Concernant le gaz, il faut noter le gel de la principale taxe TICGN par le gouvernement.

Le marché de performance énergétique sur le site St Jérôme (le plus consommateur de l'établissement) a démarré. L'exploitant titulaire du marché pilote et optimise les installations de chauffage (production et distribution). L'opération Intracting St Charles est terminée (le remplacement des chaudières par des chaudières performantes à condensation – 25% d'économie gaz ce trimestre).

Le site Montperrin est désormais raccordé sur le réseau de chaleur biomasse APEE (80% bois, 20% gaz) depuis novembre 2018. L'année précédente, le site de la FEG a été raccordé.

-Les AE de logistique du BAIM gérés par la DEPIL : 1,6 M€ (dépenses de coût d'occupation, nettoyage, gardiennage, espaces verts) n'ont pas été consommées en totalité suite aux deux confinements, les économies par rapport au budget représentent en moyenne 200K€.

- Les AE de maintenance du BAIM gérés par la DEPIL : 3,8 M€

97% du budget annuel des crédits de maintenance campus et centrale ont été engagés.

Le marché de contrôle d'accès a été scindé en 2 parties, une partie du curatif a été laissée dans les composantes.

-Les AE du GER s'élèvent à 8,3M€ en 2020 avec un taux de consommation de 84%.

L'écart constaté sur les engagements s'explique principalement par le décalage de la notification des marchés de l'Ad'AP. Ce glissement est lié à un retard dans la consultation travaux lié à la situation sanitaire, à la complexité des sites et des différents projets. Les AE Ad'AP représentent 1M€ en 2020. Les travaux du Plan Langues (276K€) ont aussi été reportés en 2021 suite à certaines redéfinitions de besoins.

Les crédits de fonctionnement initialement prévus pour démarrer les marchés de désamiantage en 2020 n'ont pas pu être engagés.

Par contre, nous notons la continuité des réalisations des projets d'adaptation de locaux (Canebière, Pharo...) pour 1,5M€

Les AE sécurité et sureté s'élèvent à 2,1M€.

On note toutefois les difficultés relatives à :

- La réalisation de travaux en site occupé et soumis maintenant au respect des règles sanitaires.
- La gestion des interventions simultanées sur tous les sites (Plan Langues et Ad'AP)
- La programmation des travaux d'adaptation de locaux.
- La difficulté pour certaines entreprises pour faire face, dans un même temps, aux commandes multiples.

Le ratio dépenses GER/M² s'établit à 12,59€/m² en 2020 pour 10,01€ en 2019 et 9,48€ en 2018.

-les AE CPER- Grands Projets : 3,6M€ de fonctionnement et investissement ont été engagés soit 47% du budget.

- Le marché de notaires n'a pas été finalisé fin 2020 (- 1,75M€)

- Le marché de reprise de l'opération de Neurotimone a été budgétisé en totalité mais l'engagement n'a pu se faire que par tranche. A rajouter un retard dû aux problématiques liées à ce projet d'où un écart global sur cette opération de - 0,9 M€.
- Le marché de désamiantage de l'opération de restructuration des espaces de recherche de St Jérôme a été notifié le 21/12 et n'a donc pas pu être engagé en 2020 (- 0,2 M€)
- Le Schéma directeur Médecine Nord n'a pas pu être engagé en fin d'année comme cela était prévu (-0.2 M€).

Enfin, un retard global s'observe sur les opérations dû au dernier confinement. Les décalages de planning entraînent des glissements dans la facturation de ces mêmes projets.

- **Sur les AE du BAIM gérées par d'autres structures que la DEPIL, DDPI ou les équipes plan campus**

	Budget	Consommation	Disponible	Taux d'exécution
Coût d'Occupation	5 670 925	5 371 393	299 533	94,72%
Fluides	87 123	86 973	150	99,83%
Logistique	777 079	674 534	102 546	86,80%
Maintenance	2 897 710	2 647 663	250 047	91,37%
Sûreté	265 276	246 092	19 183	92,77%
Travaux	1 924 370	1 764 820	159 550	91,71%
Autres	1 064 972	368 842	696 131	34,63%
	12 687 455	11 160 316	1 527 139	87,96%

Le taux de réalisation des AE du BAIM sur ce périmètre (composantes, services communs, CISAM et laboratoires de recherche) est de de 88 %. Les AE consommées représentent 11,1 M€.

Les AE 2020 de coût d'occupation concernent principalement l'engagement des loyers pluriannuels (échéance 2027) de la CISAM sur 2020 pour 5 295 k€.

Les AE de logistique et de sûreté sont particulièrement faibles en 2020 du fait du renouvellement des marchés pluriannuels de nettoyage et de gardiennage en 2019 pour 10 M€ qui n'ont généré aucune consommation d'AE en 2020 pour la part forfaitaire.

On constate un bon taux de réalisation pour les dépenses de maintenance et de travaux portés par les composantes.

- ❖ **Les AE hors masse salariale du Plan Campus : 72,5 M€ dont 67,4 M€ pour Luminy et 5,1 M€ pour Aix**

Le taux de réalisation des AE hors masse salariale du plan campus est de 91%. Les AE non consommées représentent 7 M€ dont 3,9 M€ pour le PPP de Luminy.

Les principaux engagements 2020 ont concerné le **PPP de Luminy et l'emprunt BEI pour un montant global de 66,6 M€ soit 92% des AE de fonctionnement et d'investissement consommées en 2020 pour le plan campus.**

Ces AE ont principalement concerné les loyers financiers et les intérêts de l'emprunt BEI. **Les taux de financement fixés fin 2020 pour cette opération ont permis d'économiser 10,5 M€ par rapport aux simulations initialement réalisées lors de la signature du contrat de PPP dont 2,2 M€ grâce à la souscription de l'emprunt BEI de 40 M€ au taux de 0,497 % sur 25 ans.**

Sur cette seule opération, les AE non consommées en 2020 représentent 3,9 M€ et correspondent à la marge prise au BR2 sur les taux de financement avant leur fixation au 30/11(1,5 M€) et 2,3 M€ de TVA des loyers financiers qui n'ont pas pu être engagés suite à un problème technique de gestion de la TVA dans le logiciel SIFAC.

Pour les autres opérations du plan campus, le taux de consommation des AE n'est que de 65 % et les AE hors masse salariale représentent 5,8 M€ pour les opérations suivantes :

- **Plan Campus Aix pour 5,1 M€ d'AE nouvelles** dont des AE pour le parachèvement du PPP d'Aix (1 015 k€), les amphithéâtres de la faculté de Droit (562 k€), la TVA du PPP (637 k€) et l'impact sur les loyers de l'avenant 1 du PPP d'Aix (2 653 k€). Le taux de réalisation des AE du plan campus Aix est de 78% et les principales AE non consommées ont concerné les dépenses d'ingénierie et d'accompagnement du PPP (provision pour avenant 2 non engagée).
- **Plan Campus Luminy pour 695 k€ d'AE nouvelles** (mobilier, accompagnement cabinets extérieurs...). Le taux de réalisation des AE du plan campus Luminy hors PPP est faible à 29% et les AE non consommées s'élèvent à 1 712 k€ et concernent pour 1 616 k€ le Technoforme pour lequel les marchés de travaux n'ont pas été notifiés en fin d'année.

❖ **Les AE Recherche : 23,7M€**

L'exécution d'AE est proche de celle de l'exercice précédent (moins 4%) malgré la situation sanitaire. En effet, la consommation des AE d'investissement est bien supérieure (+ 2 356 K€), ceci s'expliquant principalement par des projets liés à la COVID-19 sur financements nouveaux. Les AE de fonctionnement sont en forte diminution (- 3 600 K€).

Par rapport aux prévisions (BR2), le taux d'exécution (AE F + I) est de 75% avec une répartition à 66% sur le fonctionnement et 92% sur l'investissement ce qui est un taux élevé.

La sous-consommation en fonctionnement s'élève ainsi à 7 300 k€ dont :

- 4 800 K€ de non-exécution sur ressources propres, dont notamment :
 - 4 500 K€ pour le fonctionnement globalisé dont 2 800 K€ concernent 18 structures de recherche à volumétrie importante ; le reste est réparti sur 122 autres structures.
 - 342 K€ pour le fonctionnement fléché : dont 246 K€ sur le contrat DILOH
 - 1 967 K€ n'ont pas été mobilisés par les structures de recherche (ces crédits sont restés positionnés sur le CF 980)

Par ailleurs, le taux d'exécution de la dotation reste à un niveau toujours très élevé (95%, contre 98% en 2019), les structures de recherche consommant chaque année de façon systématique les crédits du contrat d'établissement.

❖ **Les AE A*MIDEX : 24.4M€**

Le nombre de projets en cours à fin 2020 ressort à 205 : 173 projets IdEx, 16 projets lauréats du Programme Investissement d'Avenir, 15 instituts d'établissement. 36 projets IdEx et 10 LabEx se sont terminés en 2020. On constate ainsi une fin de cycle en cohérence avec l'élaboration de la feuille de route A*Midex 3.0. D'une façon générale, l'impact du confinement et de la crise sanitaire ont généré un ralentissement marqué de l'activité, en lien avec la réduction très forte des missions et réceptions, l'annulation de nombreux colloques et événements, le report de formations et d'achats de matériel et fournitures.

Le taux de 66% sur le fonctionnement connaît une baisse significative / n-1 (84%)

- Le taux de 66% sur le fonctionnement connaît une baisse significative / n-1 (84%) avec sur les projets IdEx une sous consommation (< 70%) qui concerne une grande partie des dispositifs, sauf le dispositif lié à la prématuration, le programme management des talents, les actions structurantes à l'international et la documentation. L'exécution sur les Instituts (68%) est composée des Labex (65%, dernière année en termes de dépenses), des Instituts convergences (72%), des Ecoles Universitaires de Recherche (71%) et des Instituts d'établissement (72%). Les activités partenariales ont eu une exécution très faible (30%) du fait de la non réalisation des projets « pépinière d'excellence ».

- Le taux de 92% en investissement est en hausse de 13 points / n-1 (75%) grâce notamment aux AE engagées à hauteur de **3,64 M€ pour le financement de l'IRM 7 Tesla de la chaire 7TEAMS avec Siemens Healthineers** (montant total du projet de 12,57 M€ HT). La dépense correspondant au système RA/RV (Hyve3D ou autre), prévue à la CISAM (300 k€) est reportée à 2021.

❖ **Les AE de logistique hors BAIM géré par la DEPIL/DDPI : 1,7M€ d'investissement et de fonctionnement réalisées avec un taux de réalisation de 82%**

Le BR1 a acté des économies lors du premier confinement (270k€ en dépenses de carburant, d'affranchissement, d'achat papier...). Les impacts dus au 2ème confinement n'étaient pas prévisibles lors de l'élaboration du BR2. Cependant, la somme principalement conservée en central fin novembre aurait dû servir à la demande de la gouvernance et du GT Télétravail de pouvoir commander jusqu'à 800 fauteuils, par lots de 100, avant la fin d'année (environ 139 000 euros). Dans les faits, la mise en place du Télétravail n'a permis d'en commander avant le 31/12/2020 qu'un lot de 100. De manière générale, les activités opérationnelles de campus (déménagement, bennes...) ont été fortement diminués lors des confinements.

❖ **Les AE des composantes des services communs et des services centraux hors BAIM: 38,2M€**

Le taux de réalisation des AE hors masse salariale sur ce périmètre est de 78% en forte baisse. Les AE non consommées représentent 10,9 M€ dont 2,6 M€ de dépenses financées et 8,3 M€ de dépenses non financées.

Les AE consommées de fonctionnement et d'investissement hors BAIM en 2020 se sont élevées au total à 38,2 M€ dont :

- **17,7 M€ pour les services communs**
- **12,2 M€ pour les composantes**
- **8,3 M€ pour les services centraux**

Les services communs affichent un taux de réalisation des AE de fonctionnement et d'investissement de 89 % en nette progression par rapport à 2019 (81%).

Les crédits d'AE non consommés s'élèvent à 2,1 M€ contre 4,2 M€ de crédits d'AE non consommés en 2019.

Les dépenses d'AE financées représentent 30% (5,3 M€) des dépenses des services communs et leur taux de réalisation est plus faible que les dépenses non financées : 84 % contre 92 % pour les 12,3 M€ d'AE dépenses non financées.

Les projets financés des services communs concernent pour 81 % la DRI et les projets Erasmus gérés par les composantes (4,3 M€ dont 2,4 M€ gérés par la DRI), pour 12,5 % la DOSI et notamment le data center (0,7 M€) et pour 5% la MIRREL avec le DCL (0,3 M€).

La DRI, la DOSI et le SCD représentent 90% des AE consommées des services communs et 66 % des AE non consommées. **C'est donc l'amélioration du niveau de réalisation de ces 3 structures qui est à l'origine de l'amélioration du taux de réalisation constaté.**

- **La DRI et les Erasmus gérés par les composantes** affichent un taux de réalisation de 85 % des AE d'investissement et de fonctionnement contre 76% en 2019 grâce à un pilotage fin des crédits ouverts notamment dans le cadre du BR2. Le montant d'AE de fonctionnement et

d'investissement non consommées est de 0,93 M€ contre 1,9 M€ en 2019 pour un montant d'AE consommées de 5,2 M€. A noter, l'enveloppe de mobilité financée par l'établissement a été consommée à hauteur de 687 k€ d'AE (87% de taux de réalisation).

- **La DOSI affiche un bon taux de réalisation des AE de fonctionnement et d'investissement de 96 %** contre 84 % en 2019. Le reliquat d'AE non consommées se monte à 0,36 M€ sur un total d'AE consommé de 9,2 M€. Les principaux postes d'AE de la DOSI concernent :
 - Les projets (captation, RAIMU...) : 1,1 M€
 - Le SDN : 0,6 M€
 - Le DATA center : 1,4 M€
 - Les logiciels pour 2,3 M€
 - Les DOSI de campus : 2,57 M€
 - Les réseaux et système : 1,1 M€
- **Le SCD**, dont une partie importante des crédits d'AE consacrée à la documentation pour la recherche (1,2 M€) se trouve sur le budget A*MIDEX **affiche un bon taux de réalisation de 95 %** contre 76% en 2019. Le SCD conserve un reliquat d'AE non consommées de 85 k€ contre 600 k€ en 2019. Les AE consommées s'élèvent à 1,5 M€.

Le taux moyen de réalisation des AE de fonctionnement et d'investissement des composantes est très faible en 2020 et s'élève à 75 % contre 90,4 % en 2019.

Les crédits d'AE de fonctionnement et d'investissement non consommés s'élèvent à 4 M€ sur le budget principal auxquels il faut ajouter 1,1 M€ sur le BAİM soit 5,1 M€ contre 2,9 M€ en 2019 sur le périmètre complet des composantes. On peut attribuer cette sous-consommation supplémentaire de 2,2 M€ au contexte sanitaire particulier.

Les dépenses d'AE financées représentent 13% (1,6 M€) des dépenses des composantes et leur taux de réalisation est plus faible que les dépenses non financées : 53 % contre 80 % pour les 10,6 M€ d'AE dépenses non financées. Sur les 4 M€ d'AE non consommées,

Sur les 4 M€ d'AE non consommées de fonctionnement et d'investissement du budget principal des composantes, 80% s'expliquent de la manière suivante :

- 36% proviennent des projets financés des composantes et principalement (1,3 M€) de la Faculté SMPM pour les actions financées des maitres de stages et pour la subvention régionale de l'IFMK comme en 2019.
- 44 % proviennent de consommation particulièrement faible pour 4 composantes
 - L'IAE dont le montant d'AE non consommées s'élèvent à 1081 k€ contre 832 k€ en 2019 et un taux de réalisation faible (38% en fonctionnement et 13% en investissement).
 - La FDSP pour 291 k€ de dépenses non financées et un taux de réalisation faible (66% en fonctionnement et 45% en investissement).
 - La FEG pour 256 k€ de dépenses non financées et un taux de réalisation faible (68% en fonctionnement et 42% en investissement).
 - L'IMPGT pour 140 K€ de dépenses non financées et un taux de réalisation faible (55% en fonctionnement et 49% en investissement).

Les services centraux affichent un faible taux de réalisation des AE de fonctionnement et d'investissement de 64 % contre 60% en 2019 en raison de la gestion des enveloppes de réserves centrales :

Les crédits d'AE de fonctionnement et d'investissement non consommés s'élèvent à 4,8 M€ sur le budget principal contre 8 M€ en 2019 sur ce même périmètre. Les AE consommées d'investissement et de fonctionnement s'élèvent à 8,3 M€ sur le périmètre des services centraux et concernent en quasi-totalité des crédits non financés.

L'importance des crédits non consommés de 4,8 M€ s'explique par le pilotage des crédits d'AE en central pour 3 M€:

Ces 3 M€ se décomposent :

- en enveloppes de réserves d'AE pluriannuelles qui permettent de palier à des imprévus en cours d'exercice (disponible 1842 k€ contre 3 016 k€ en 2019),
- en recentralisation des crédits d'AE lié au mode de comptabilisation des facturations internes 1177 K€ contre 2591K€ en 2019

Une fois le retraitement de ces enveloppes d'AE pilotées en central effectué, le taux de réalisation des AE des crédits propres aux services centraux passe de 64 % à 82% contre 86 % en 2019 et le reliquat non consommé à 1760 k€ (contre 2319 k€ en 2019). La sous-consommation d'AE concerne plus particulièrement le budget de la DEVE pour 1 M€ (fonds CVEC de campus), les mises à disposition de personnel entrant (220 k€) et la communication (127 k€ : annulation de manifestation).

B - Les Crédits de paiement (CP)

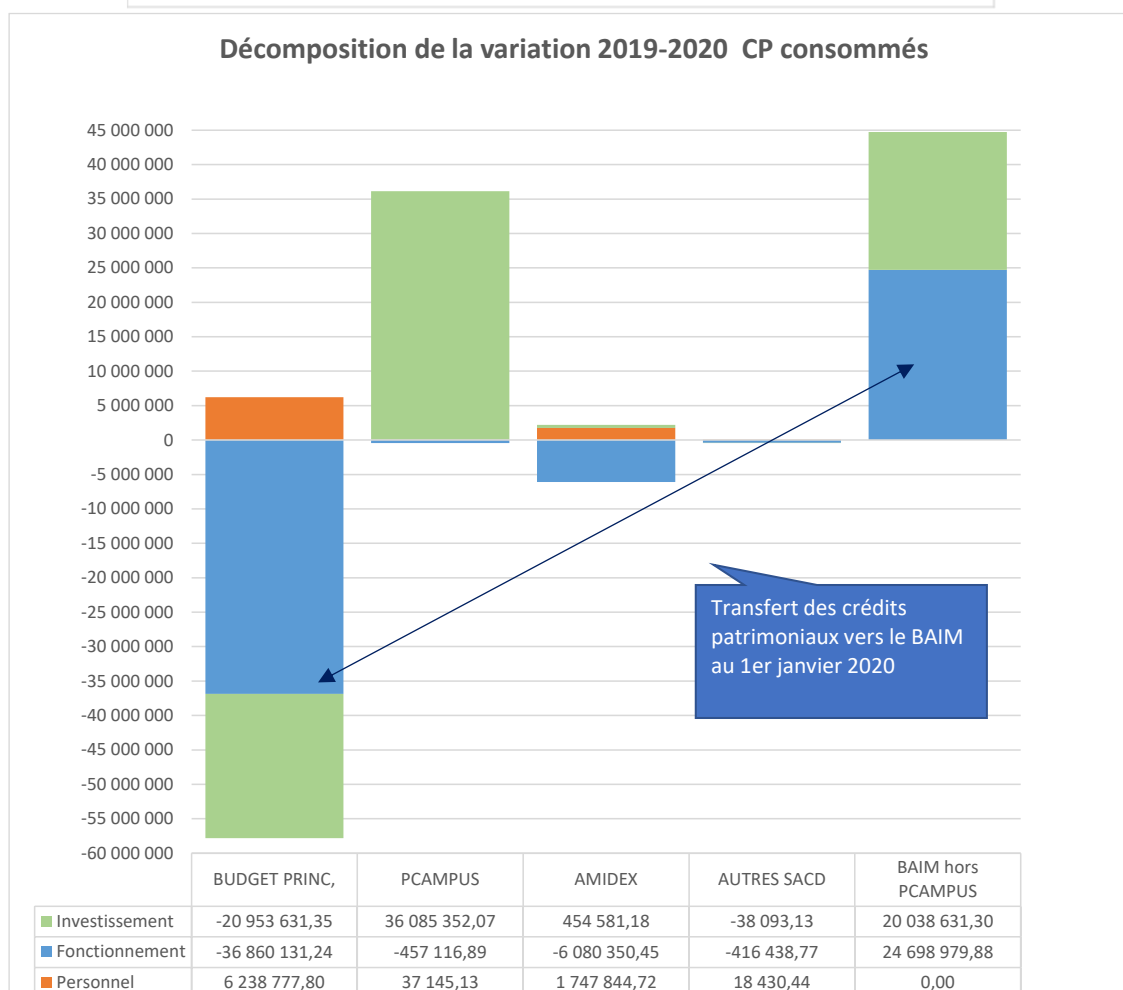
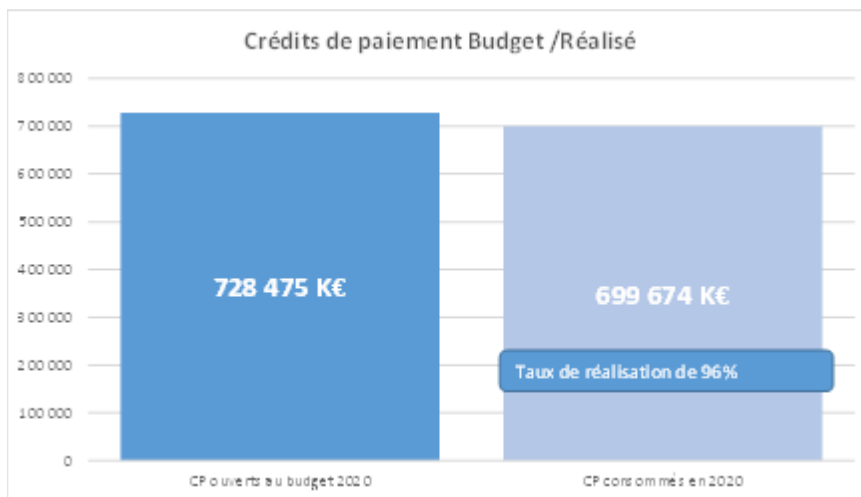
Les crédits de paiement correspondent à la limite supérieure des dépenses payées et décaissées sur l'exercice.

Ils représentent en 2020 699 674 k€ contre 675 160 k€ en 2019 soit une progression de 3,6 % entre 2019 et 2020.

Ce montant se décompose comme suit :

- **524 947 k€** en masse salariale contre 516 905 k€ en 2019 (+**1,55 %**)
- **86 022 k€** en fonctionnement contre 105 137 k€ en 2019 (- **18,18 %**)
- **88 704 k€** en investissement contre 53 118 k€ en 2019 (+ **67 %**)

Les CP (crédits de paiements) enregistrent une progression de 24 514 k€ par rapport à l'exercice précédent en raison du décaissement des 40 M€ de versement anticipé facultatif du plan campus Luminy. Les crédits de paiements sont par ailleurs en baisse notamment sur l'ensemble des budgets d'AMU.



Les écarts constatés entre le budget 2020 et le réalisé 2020 **font apparaître un taux global d'exécution de 96% identique à celui de 2019.**

- 98,96 % pour le personnel contre 99,2 % en 2019
- 83,12 % sur le fonctionnement contre 85,7% en 2019
- 93,8 % sur l'investissement contre 86 % en 2019

Les CP non consommés se montent à 28 801 k€ contre 30 206 k€ en 2019 dont 61% pour le fonctionnement (17 459 k€) et 20% pour l'investissement (5 876 k€) et 19 % pour la masse salariale (5 466 k€).

Les domaines dans lesquels les CP non consommés de fonctionnement et d'investissement sont les plus importants sont la recherche (10 722 k€) et A*Midex (3 904 k€), les dépenses d'investissement

des directions patrimoniales dont plan campus (3 611 k€) et les dépenses de fonctionnement des composantes (4 551 k€).

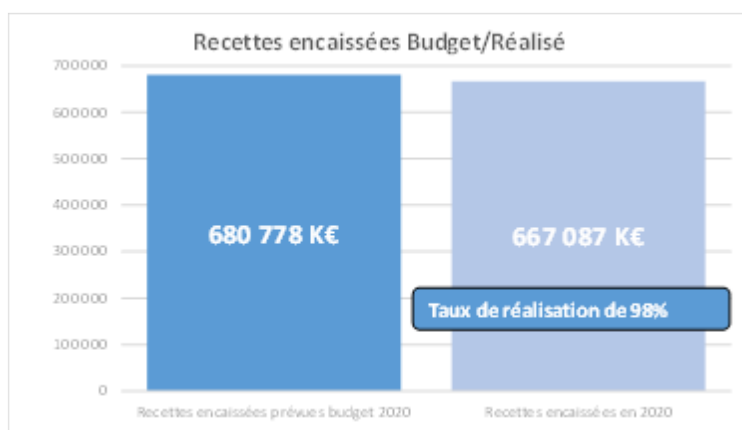
On constate que le taux de réalisation toute masse confondue reste plus faible pour les crédits de paiement fléchés (89,4% contre 83,6% en 2019) que pour les crédits globalisés (97,3 % contre 97,5% en 2019).

Ainsi la sous-réalisation de 11 970 k€ de CP fléchés explique 79,2 % de l'écart final entre la prévision et la réalisation du solde budgétaire 2020.

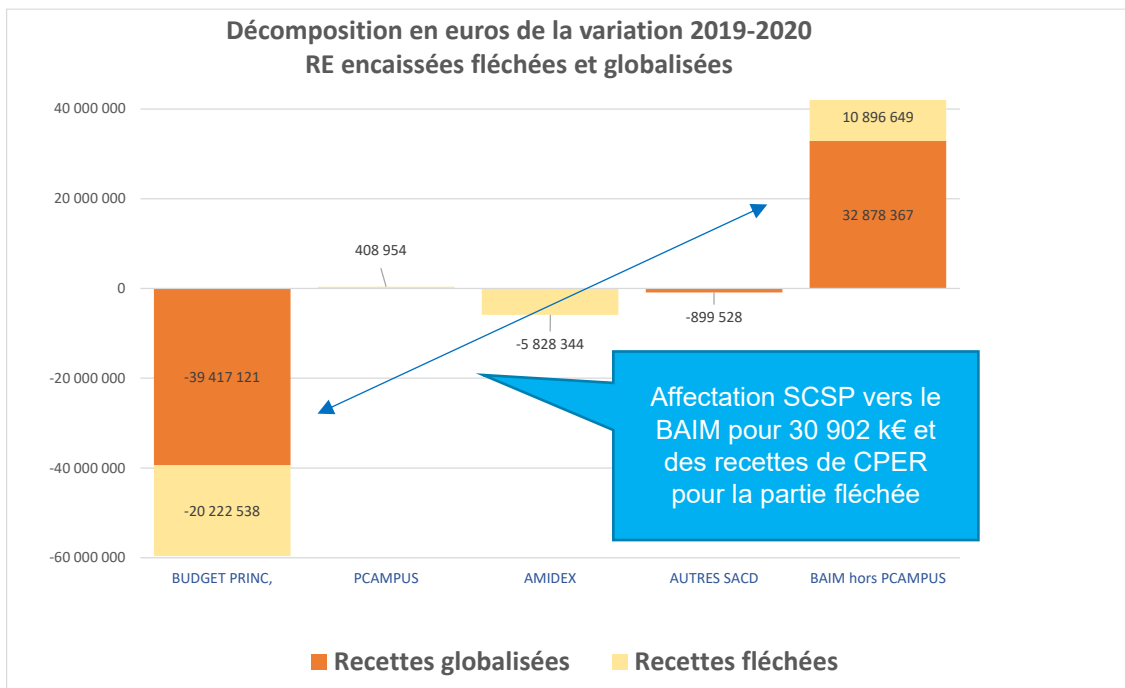
Ceci montre bien la nécessité de continuer à axer le travail d'amélioration de la prévision sur les crédits de paiement des opérations fléchées qui sont pluriannuelles et permettent d'appréhender au mieux la variation de trésorerie et de solde budgétaire et pour lesquelles la GBCP prend pleinement son sens.

C - Les Recettes encaissées

Le niveau de Recettes Encaissées (RE) de l'exercice 2020 s'établit à **667 087 k€** contre 689 297 k€ en 2019 **soit une diminution de 3,2 % (- 22 210 k€).**



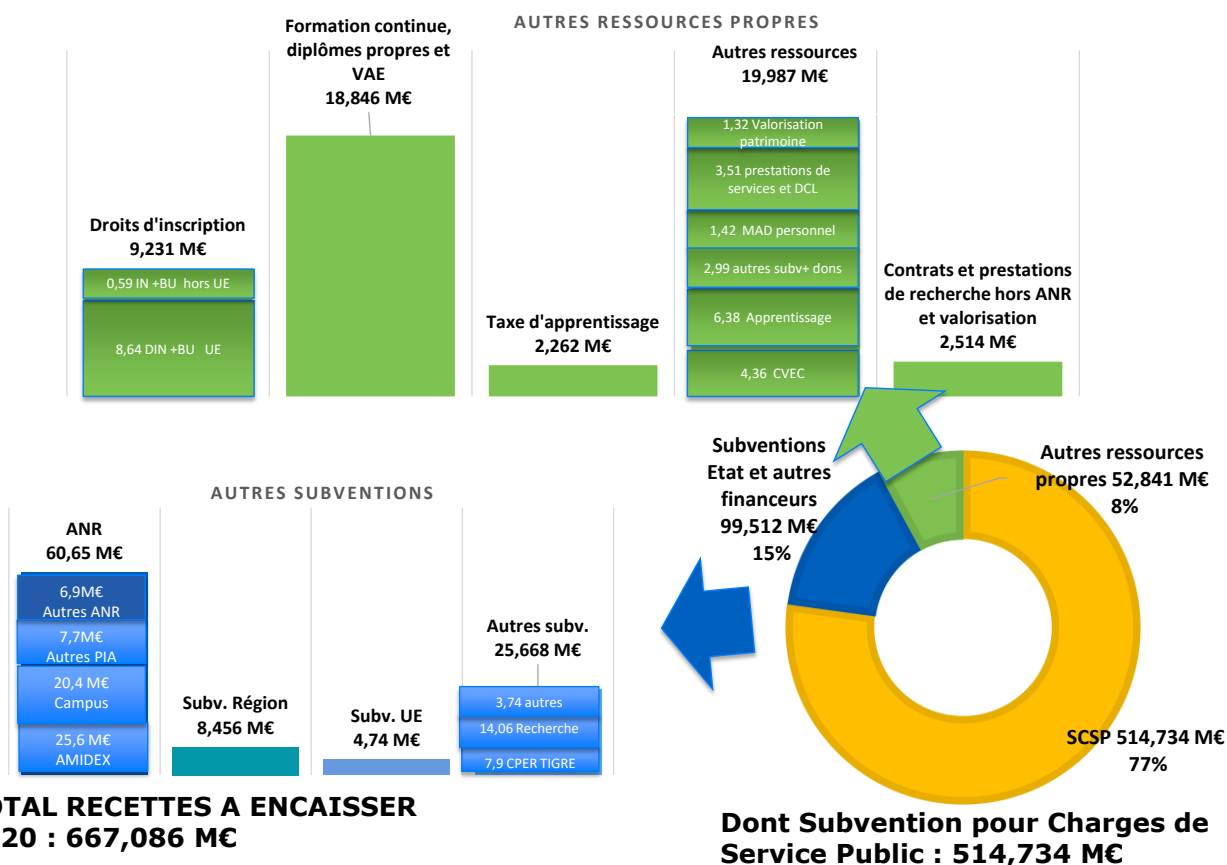
- **Les recettes globalisées s'élèvent à 596 629 k€ contre 604 093 k€ (-1,08 %).**
Elles comprennent la Subvention pour Charge de Service Public, les autres subventions et les ressources propres. Elles enregistrent **une diminution** malgré la progression de 5,2 M€ de la SCSP (+1%). **La baisse des autres recettes globalisées hors SCSP est très marquée et s'élève à 12,7 M€ soit un recul de 2,5 %.**
- **Les recettes fléchées d'un total de 70 458 k€-contre 85 203 k€ diminuent de 14 745 k€ sur l'exercice (-17 %).**
Cette diminution s'explique par la diminution de recettes du CPER pour 6,4 M€ entre 2019 et 2020 suite au décalage de certains travaux et des subventions correspondantes en 2021 mais aussi par la diminution de recettes fléchées de la recherche pour 1,2 M€ et des autres contrats de formation de 2,4 M€. Enfin, les recettes fléchées d'A*MIDEX diminuent de 5,9 M€.



Le taux global de réalisation des prévisions d'encaissements s'élève à 97,8 %, en légère baisse par rapport à 2019 (98%).

Ce bon résultat est principalement dû au taux de réalisation des recettes fléchées (qui atteint 100,1 %), en légère baisse par rapport à 2019 (101%).

Les RE prévues non encaissées s'élèvent à 13 690 k€ et concernent les recettes globalisées hors SCSP pour un montant de 16 242 k€.



❖ **Les recettes globalisées (89, 4% des recettes totales)**

• **La Subvention pour Charge de Service Public (SCSP)**

Elle représente 86,2 % des recettes globalisées contre 84% en 2019 et 77% du total recettes encaissé par AMU en 2020 (contre 74%).

Elle s'est élevée à 514 734 k€ contre 509 486 K€ en 2019 et est supérieure pour 2 478 k€ à la prévision du BR2 de 512 255 K€ suite à la notification définitive reçue fin décembre.

Cet écart s'explique par des financements obtenus en complément pour les opérations d'accessibilité et de conformité du patrimoine (+500k€), la prolongation des contrats doctoraux pour 2020 et 2021 (+815 k€), le tutorat étudiant (+621 k€), le plan diversité sociale (+250 k€) et 227 k€ d'actions spécifiques nouvelles.

• **La Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

Cette nouvelle ressource, s'est élevée en 2020 à 4 357 K€ encaissés qui se décomposent en 2 998 k€ au titre du solde de la CVEC 2019/2020 et 1369 k€ au titre de l'acompte de la CVEC 2020/2021. La CVEC 2019/2020 s'est élevée à 4 241 k€ avec un montant par étudiant de 61,47 contre 59 € pour l'année universitaire 2018/2019.

• **Les recettes de subventions publiques et autres recettes de l'Etat (hors SCSP) globalisées (31 446 K€) apportent 5,3% du total des recettes globalisées.**

Le taux d'exécution de 79 % (contre 87% en 2019) amène une non-exécution de près de 8 541 k€ de recettes qui se répartissent sur les principaux postes suivants :

- 617 k€ de recettes non encaissées pour les services centraux dont 798 k€ de frais de gestion d'A*MIDEX,
- 6 237 k€ de recettes non encaissées pour la recherche,
- 1468 K€ sur le SMPM concernant les maîtres de stages (retard de paiement par l'APHM pour l'essentiel) et les subventions du master Sesstim.

• **Les recettes propres (46 091 K€) apportent 7,7% du total des recettes globalisées.**

Le taux d'exécution est aussi en baisse à 85 % contre 94% en 2019 correspond à une non-exécution de près de 8 007 k€ de recettes.

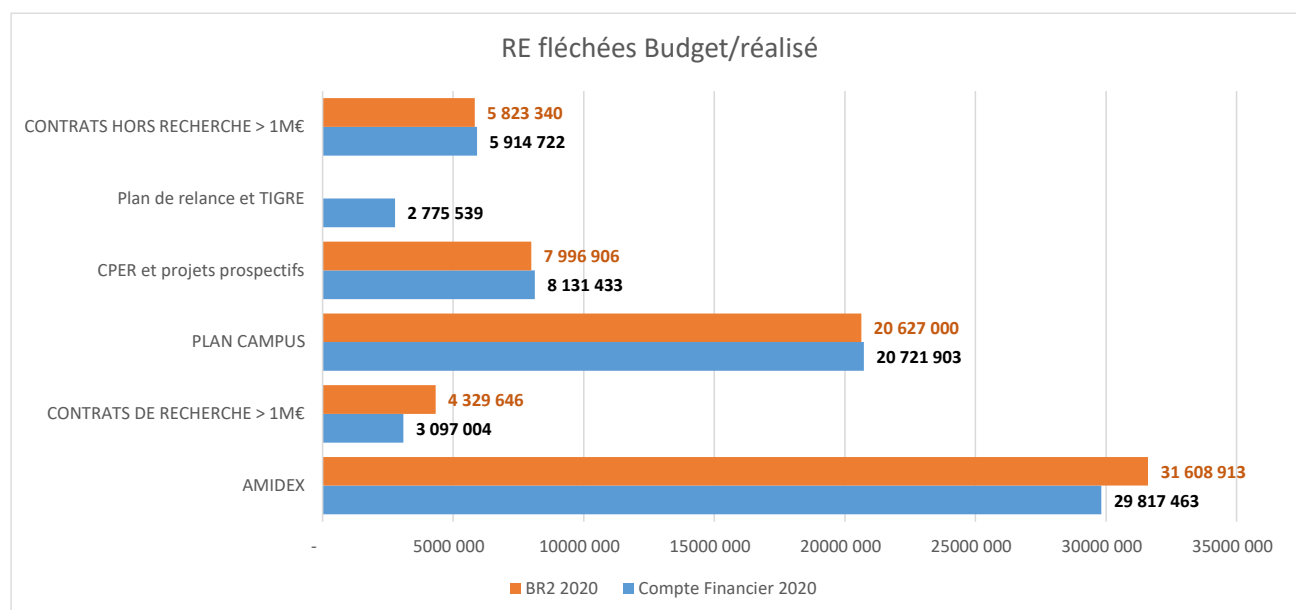
Cette réalisation amène les commentaires suivants :

- **Droits d'inscriptions nationaux** : sur les 10 940 K€ prévus en 2020, 9 231 k€ ont été encaissés (y compris les droits de BU imputés au FD 030) soit un écart de non réalisation de 1 709 k€ et une baisse par rapport à 2019 de 972 k€. Ce montant intègre 580 k€ de droits nationaux acquittés par des étudiantes hors UE.
- **Formation Continue, diplômes propres et VAE** (hors droits redevances BU) : 18 824 k€ contre 20 266 k€ en 2019 de recettes encaissées pour un budget prévu de 18 454 K€. On constate donc une baisse de ces recettes de 1 567 k€ entre 2019 et 2020 mais une amélioration du taux de réalisation qui s'élève à 102%.
- **Taxe d'Apprentissage : 2261 K€** (contre 3 497 k€ en 2019) soit une forte baisse de 35 % du produit de la taxe liée à la réforme de l'assiette de la Taxe intervenue en 2020. Là encore, cette baisse avait bien été anticipée dans le budget puisque le taux de réalisation est de 101% pour ces recettes de taxe d'apprentissage.
- **Autres recettes propres** (prestations diverses, CFA, DCL, valorisation, subventions non fléchées de la recherche, valorisation, subventions aux SACD): 15 754 k€ contre 19 055 k€ en 2019. **Le taux de réalisation de ces recettes est en forte baisse et passe de 92,6 % en 2019 à 70,1%. La non réalisation de 6458 k€.** Elle s'explique par des non réalisations liées :

- aux recettes de valorisation du patrimoine pour 1063 k€ en baisse en raison du contexte sanitaire,
- aux recettes de la recherche pour 1534 k€,
- aux recettes d'apprentissage de l'IAE qui n'ont pas été encaissées en 2020 (1472 k€),
- aux recettes d'apprentissage de la FEG qui n'ont pas été encaissées en 2020 (1140 k€),
- aux recettes du DCL non réalisées à hauteur de 331 K€ du SUAPS à hauteur de 102 k€,
- aux recettes d'apprentissage et aux autres prestations d'autres composants (ALLSH, Sciences et l'IUT pour 607 k€.

❖ Les recettes fléchées (10,6% des recettes totales)

On constate une grande cohérence entre les prévisions et les réalisations avec un taux de réalisation de 100%.



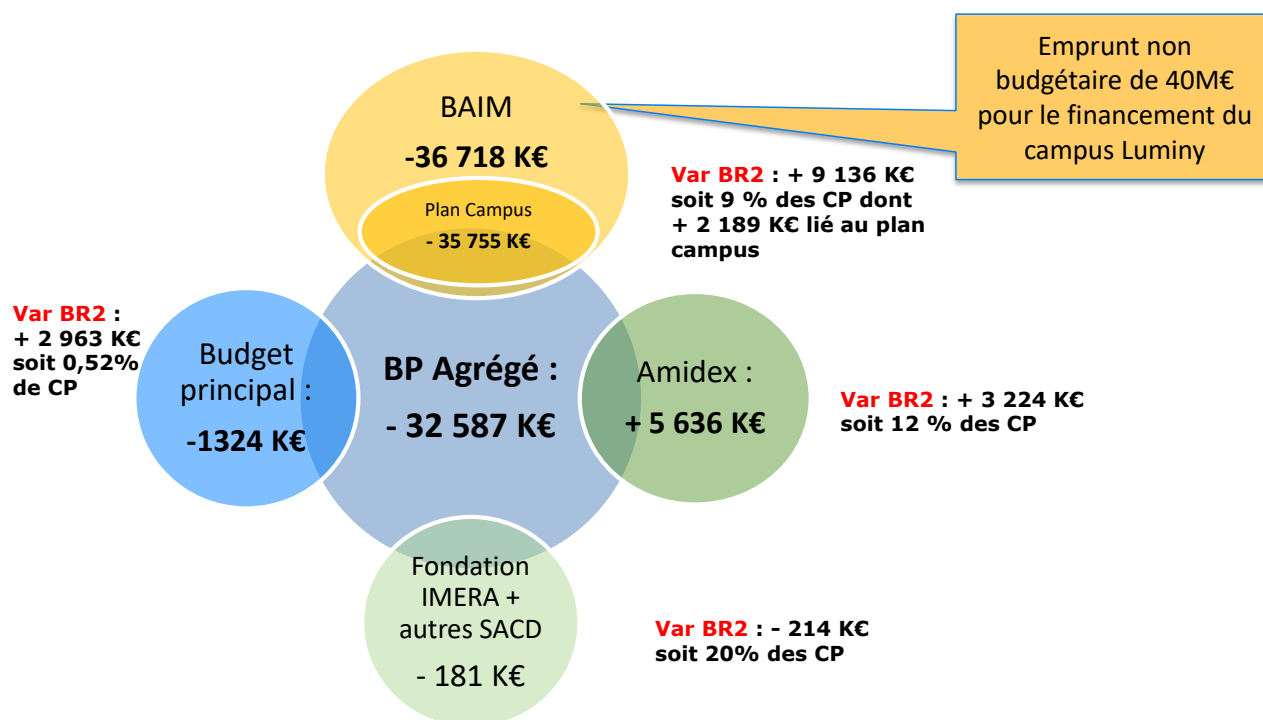
- Concernant A*MIDEX, les encaissements 2020 se répartissent entre :
 - Les recettes au titre des intérêts 2020 de la dotation non consommable ANR s'élèvent à 22 844 k€ : 25.666 K€ moins frais de gestion 2 822 K€ directement prélevés à la source en raison de la suppression des PIS (Prestations Inter Sociétés en 2019). La prévision des frais de gestion (calculée sur la prévision des dépenses) était de 3 399 k€ dans le BR2, on constate donc une augmentation de la recette finalement encaissée sur A*Midex au titre de 2020.
 - Les versements perçus au titre des projets PIA sont différents des échéanciers de paiement : + 591 K€ encaissés sur nEUR*AMU (2019 et 2020 ont été versés en 2020), décalage de 1 711 K€ sur le projet PIONEER et de 998 K€ sur le projet AMPIRIC (versements prévus en décembre décalés sur 2021). Les recettes des PIA s'élèvent à 5 902 K€.
 - Les financements du monde socioéconomique pour 164 K€
 - La Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille a encaissé 463 K€
- Les recettes du Plan Campus 2020 sont réalisées à 100 %. L'encaissement de la subvention attendue pour les aménagements extérieurs du campus de Luminy (450 k€) a été réalisé.
- Les recettes fléchées Recherche sont exécutées à hauteur de 72% seulement (80% en 2019) : trois contrats se détachent avec des écarts importants : Le contrat FAST SPOR'IN (- 635 K€

attendus de l'ANR), le contrat M3AMU (-180 K€) compensés en partie par + 442 K€ sur le contrat HPCBOOST.

- Les recettes du CPER ont été encaissées à hauteur de 103% malgré un décalage de réalisation des opérations. Nous avons, en effet, perçu 103% des recettes attendues. Un effort particulier a été porté à la justification de nos dépenses auprès de nos financeurs et à la rédaction de convention favorisant le pré paiement notamment pour le CPER 2015-2020.
- Enfin les recettes fléchées (>1M€) concernent les contrats Erasmus suivis ou hébergés à la DRI ainsi que le projet Dream U et le plan langues. Les prévisions ont été parfaitement réalisées.

D – Le Solde Budgétaire

Le solde budgétaire représente la différence entre les recettes budgétaires encaissées et les dépenses budgétaires décaissées (RE – CP = Solde budgétaire). Il s'agit d'un solde en « cash ». Il est constitué des mouvement budgétaires (prévus au budget de l'établissement). En cela, il se distingue du solde de trésorerie qui comprend le solde budgétaire auquel s'ajoute le solde des opérations non budgétaires (emprunt, TVA...).



Le solde budgétaire est négatif et s'élève à -32 587 k€ alors que la prévision budgétaire du BR 2 affichait un déficit prévisionnel de - 47 697 k€.

Cette forte amélioration du solde budgétaire **de 15 110 k€** résulte principalement **d'une sous réalisation des CP (dépenses décaissées) de 28 801 K€** (équivalente à celle de 2019) et **une forte sous réalisation des RE (recettes encaissées) de 13 691 k€**.

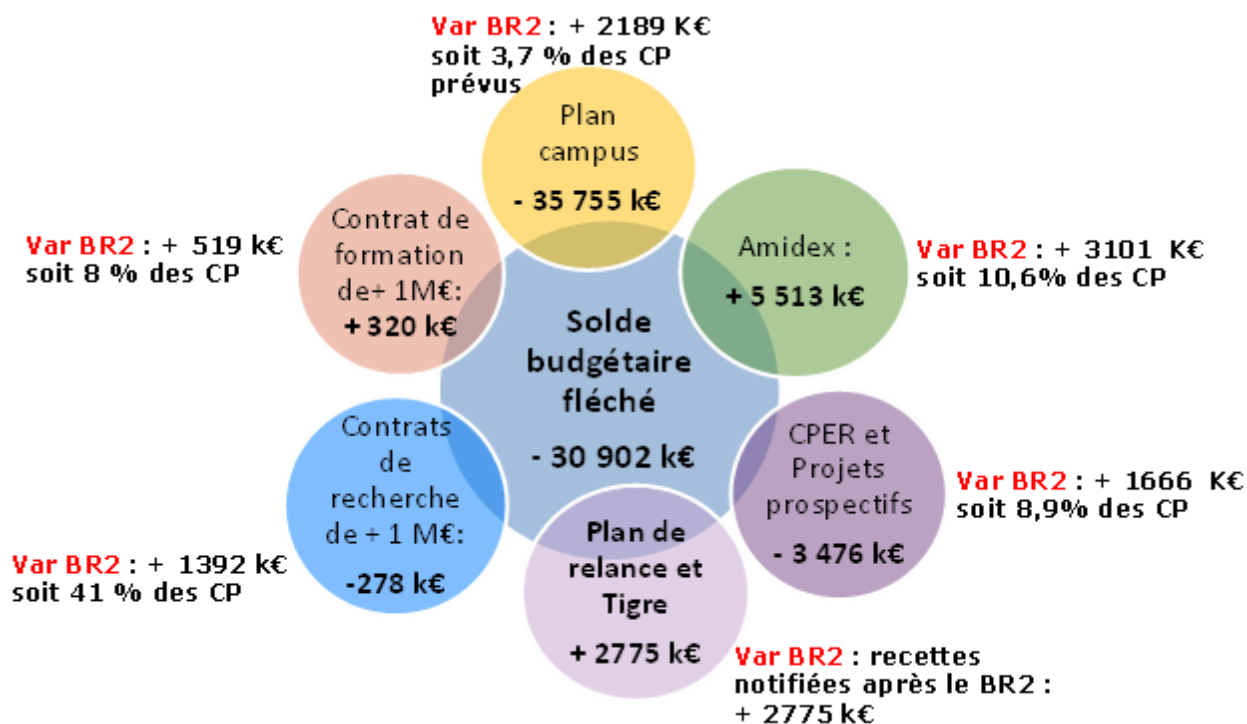
L'écart avec le budget de 15 110 k€ provient pour 11 143 k€ des opérations fléchées et pour 3967 k€ des opérations globalisées.

Le Conseil d'Administration a voté un suivi des ressources fléchées de certaines catégories d'opérations, parmi lesquelles :

- Le Plan Campus,
- La Fondation A*Midex

- Les contrats de recherche supérieurs à 1M€
- Les opérations du CPER
- Les opérations supérieures à 1M€ comme Erasmus

Le solde budgétaire des contrats et opérations fléchées est retracé dans le graphique suivant :



Le solde budgétaire des opérations fléchées est très intéressant à analyser car il permet d'isoler la part de variation de trésorerie liée à des opérations financées à fort impact.

Le solde budgétaire lié aux opérations fléchées représente 95 % du solde budgétaire de l'établissement avec un montant de – 30 902 k€. On constate une amélioration du solde budgétaire des opérations fléchées par rapport à la prévision du BR2 (-42 044 k€) de 11 143 k€ ce qui représente 74% de ce même écart sur le solde budgétaire global.

Ainsi, la sous réalisation de 11 143 k€ provient exclusivement des CP des opérations fléchées.

On constate que le solde budgétaire fortement négatif provient principalement du plan campus en raison de l'opération de réception du PPP de Luminy qui s'est traduit par un versement anticipé facultatif de 40 M€ qui a été financé en trésorerie par un emprunt réalisé auprès de la BEI. Cet emprunt étant une opération non budgétaire, il n'est pas pris en compte dans le solde budgétaire 2020 qui est ainsi fortement négatif.

On constate que la variation de solde budgétaire reste positive pour A*Midex (dotation encaissées supérieure aux dépenses décaissées).

Enfin, un premier versement du programme de financement Tigre destiné à des opérations de réhabilitation du patrimoine a été effectué sur 2020 après le vote du BR2 pour 2,7 M€ sans que les dépenses liées à ces projets aient démarré.

II – COMPTABILITE GENERALE – DROITS CONSTATES

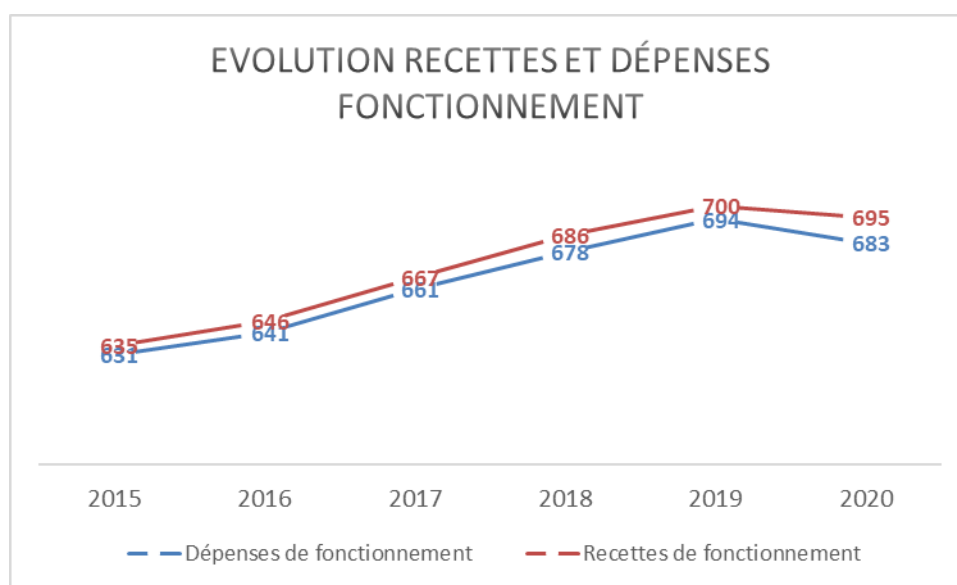
A – Le compte de résultat

Le résultat d'AMU est bénéficiaire en 2020 de **12 122 K€**. Il progresse de 5 899 K€ par rapport à 2019. Soit un quasi doublement.

Les charges de l'exercice s'élèvent à 682 535 K€. Les produits, quant à eux, s'élèvent à 694 657 K€.

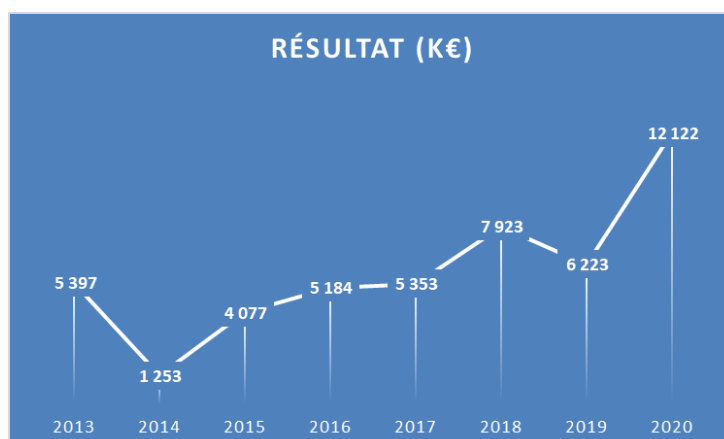
Cette amélioration provient d'une baisse plus rapide des dépenses que des recettes.

Les charges diminuent de 10 969 K€ par rapport à 2019 alors que les produits diminuent de 5 071 K€.



2020 marque une rupture par rapport aux années précédentes. C'est en effet la première année où l'on assiste à une baisse significative à la fois des recettes et des dépenses, provoquée par la crise sanitaire.

Par ailleurs, même si la subvention pour charges de service public augmente de plus de 5M€, le montant total des produits diminue de 3M€. Ainsi, cette baisse des produits confirme que la variation importante du résultat provient de la baisse des charges et non de l'augmentation des produits.



1) Produits - Recettes de fonctionnement

Le montant global des **recettes** s'élève donc à 694 657 K€.

Ce chiffre diminue de **0,72 %** par rapport à celui de 2019 (*hausse de 1,98 % en 2019 par rapport à 2018*).

La baisse représentant un total de 5 071 K€ provient de la baisse des produits de fonctionnement pour 3 114 K€ et de la baisse des produits financiers pour 1 956 K€ (reprise d'une provision sur dépréciation de 1 888 K€ en 2019 relative à la situation bilancielle de la SATT en 2015).

La variation des produits de fonctionnement s'explique, notamment par :

- Une baisse de 4 632 K€ de subventions de fonctionnement en provenance de « l'Etat et des autres entités publiques » ; dont 4 503 K€ de l'Agence Nationale de la Recherche.
- Une hausse de la subvention pour charge de service public de 5 252 K€
- Une baisse de la taxe d'apprentissage de 1 236 K€
- Une baisse des ventes de biens ou prestations de services d'un montant global de 1 376 K€ détaillé ci-après
- Une baisse des reprises de provisions pour 4 264 K€

Evolution du compte de résultat - Produits (en €)

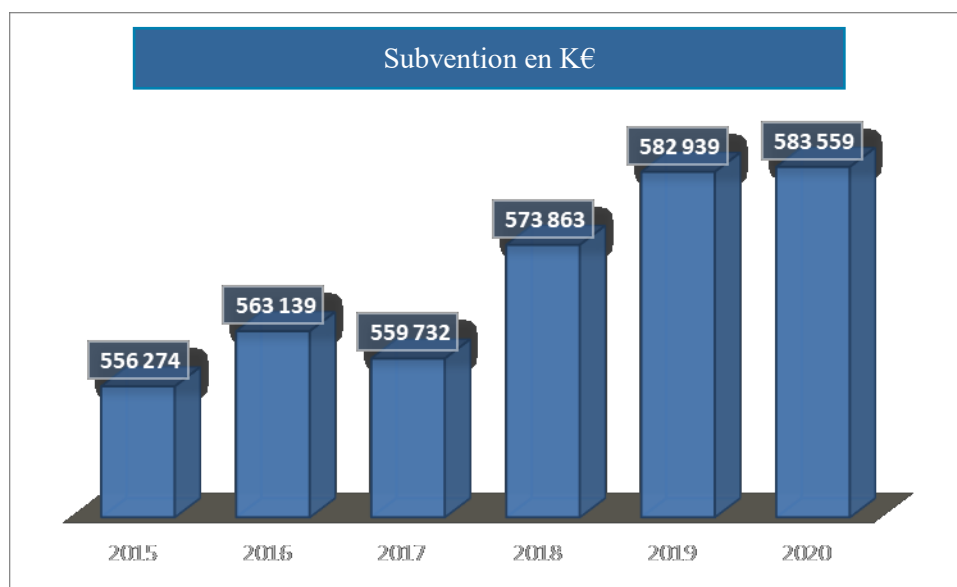
	2019	2020	Variation
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	591 125 761	590 364 966	- 760 795
Subventions pour charges de service public	509 486 637	514 738 187	5 251 550
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et de sautres entités publiques	73 452 446	68 820 506	- 4 631 940
Dons et legs	192 661	188 370	- 4 291
Produits de la fiscalité affectée	7 994 017	6 617 903	- 1 376 114
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	55 145 583	55 298 571	152 988
Ventes de biens ou prestations de services	52 008 833	50 983 559	- 1 025 274
Produits de cessions d'éléments d'actif	19 796	483	- 19 312
Autres produits de gestion	3 116 954	4 314 529	1 197 575
Autres produits	51 451 531	48 944 866	- 2 506 665
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	15 360 538	12 983 746	- 2 376 791
Reprise du financement rattaché à un actif	36 090 993	35 961 120	- 129 874
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	17 591	11 477	- 6 114
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 710	-	- 6 710
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	10 882	11 477	595
Gains de change	4 333	4 850	517
Autres produits financiers	94 528	32 076	- 62 452
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	1 888 000		- 1 888 000
Total général	699 727 328	694 656 806	- 5 070 523

1.1- Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement représentent la subvention pour charge de service public (514 734 K€) et les subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques (68 821 K€).

Elles s'élèvent à 583 559 K€.

	2019	2020	Variation
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	591 125 761	590 364 966	- 760 795
Subventions pour charges de service public	509 486 637	514 738 187	5 251 550
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et de sautres entités publiques	73 452 446	68 820 506	- 4 631 940
Dons et legs	192 661	188 370	- 4 291
Produits de la fiscalité affectée	7 994 017	6 617 903	- 1 376 114
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	55 145 583	55 298 571	152 988
Ventes de biens ou prestations de services	52 008 833	50 983 559	- 1 025 274
Produits de cessions d'éléments d'actif	19 796	483	- 19 312
Autres produits de gestion	3 116 954	4 314 529	1 197 575
Autres produits	51 451 531	48 944 866	- 2 506 665
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	15 360 538	12 983 746	- 2 376 791
Reprise du financement rattaché à un actif	36 090 993	35 961 120	- 129 874
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	17 591	11 477	- 6 114
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 710	-	- 6 710
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	10 882	11 477	595
Gains de change	4 333	4 850	517
Autres produits financiers	94 528	32 076	- 62 452
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	1 888 000	-	- 1 888 000
Total général	699 727 328	694 656 806	- 5 070 523



Il s'agit d'un poste essentiel puisqu'il représente **84 %** du total des recettes de fonctionnement en 2020 (*83,31 % en 2019*). Le poste stagne en 2020 (augmentation non significative de 620 K€). L'augmentation en 2019 par rapport à 2018 était plus significative + 1.6% contre **2,5%** en 2018. On note cependant des évolutions différentes lorsqu'on analyse plus précisément les sources de financement

1.1.1. Evolution de la subvention pour charges de service public

L'augmentation de la subvention pour charge de service public représente + 5 252 K€ comme expliqué plus haut.



1.1.2. Evolution des autres subventions de fonctionnement

	2017	2018	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Ministère tutelle	499 767 368	507 334 893	509 613 340	515 294 761	5 681 421
Autres ministères	2 215 712	1 363 340	1 662 997	1 153 995	- 509 002
ANR	38 266 465	41 495 328	45 217 227	40 714 190	- 4 503 036
Subventions Région	6 062 933	4 075 865	7 079 325	5 814 314	- 1 265 011
Subventions Département	782 724	574 941	719 574	535 725	- 183 850
Subventions Commune	798 003	1 210 926	720 302	846 048	125 746
Subventions Union Européenne	247 564	4 024 981	1 514 015	4 332 163	2 818 148
Subventions organismes internationaux	2 008 617	635 972	3 058 812	1 648 654	- 1 410 158
Subventions autres organismes publics	5 782 056	6 786 236	10 063 453	8 236 150	- 1 827 304
Autres subventions	3 749 013	6 360 306	3 290 039	4 982 694	1 692 655
TOTAL	559 680 455	573 862 788	582 939 083	583 558 693	619 610

Si les subventions sont globalement stables à + 619 M€, on note des écarts importants en fonction des financeurs :

- Augmentation de 5,2 M€ de la SCSP
- Baisse des subventions de l'ANR -4,5 M€
- Augmentation des subventions de l'Europe +2,8 M€
- Baisse des subventions de la Région de - 1,2 M€
- Baisse des autres subventions de -3 M€

1.2. Ressources propres d'AMU

Les ressources propres d'Aix Marseille Université se composent des catégories suivantes du compte de résultat :

- Les dons et legs
- Les produits de la fiscalité affectée (Taxe d'apprentissage et CVEC)
- Les produits avec contrepartie directe :
 - o Ventes de biens et prestations de services
 - o Produits de cessions d'éléments d'actif
 - o Autres produits de gestion
- Les produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie
- Les gains de change
- Les autres produits financiers

En 2020, les ressources propres d'AMU s'élèvent à 62 153 K€ contre 63 449 K€ en 2019, soit une baisse globale de 1 296 K€.

	2019	2020	Variation
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	591 125 761	590 364 966	- 760 795
Subventions pour charges de service public	509 486 637	514 738 187	5 251 550
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et de sautres entités publiques	73 452 446	68 820 506	- 4 631 940
Dons et legs	192 661	188 370	- 4 291
Produits de la fiscalité affectée	7 994 017	6 617 903	- 1 376 114
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	55 145 583	55 298 571	152 988
Ventes de biens ou prestations de services	52 008 833	50 983 559	- 1 025 274
Produits de cessions d'éléments d'actif	19 796	483	- 19 312
Autres produits de gestion	3 116 954	4 314 529	1 197 575
Autres produits	51 451 531	48 944 866	- 2 506 665
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	15 360 538	12 983 746	- 2 376 791
Reprise du financement rattaché à un actif	36 090 993	35 961 120	- 129 874
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	17 591	11 477	- 6 114
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 710	-	- 6 710
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	10 882	11 477	595
Gains de change	4 333	4 850	517
Autres produits financiers	94 528	32 076	- 62 452
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	1 888 000		- 1 888 000
Total général	699 727 328	694 656 806	- 5 070 523

1.2.1- Dons et legs

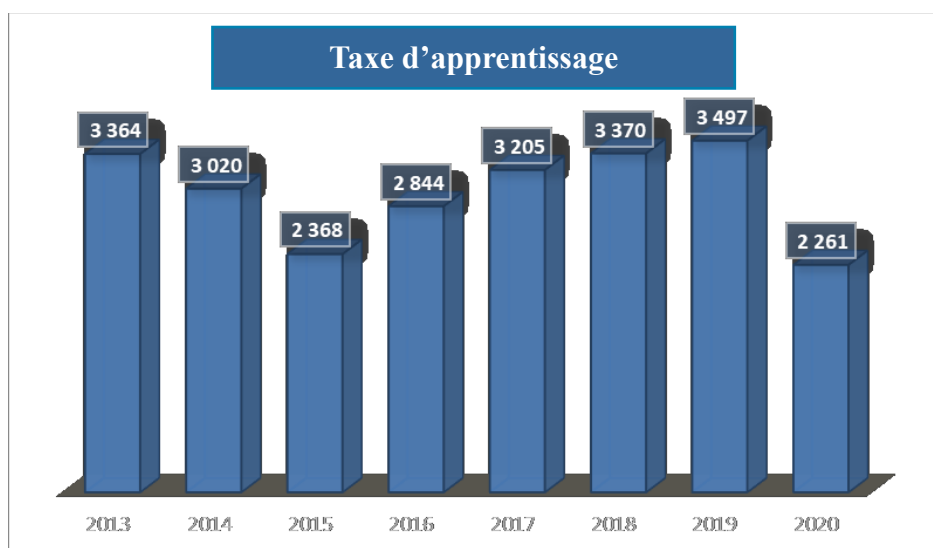
Dons et legs	2017	2018	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Dons et legs	51 510	96 876	192 661	188 370	- 4 291

On observe une baisse non significative de 4 K€.

1.2.2- Produits de la fiscalité affectée

FISCALITE AFFECTEE	2017	2018	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Taxe apprentissage	3 205 165	3 369 673	3 496 688	2 260 918	- 1 235 770
CVEC	NA	763 188	4 497 329	4 356 984	- 140 344
TOTAL	3 205 165	4 132 861	7 994 017	6 617 903	- 1 376 114

Evolution de la taxe d'apprentissage



Elle s'élève à **2 261 K€**.

L'année 2020, première année de la réforme de la collecte de la taxe, a entraîné une forte diminution du produit (-1 236 K€), alors que l'on pouvait observer une progression constante depuis 2015.

1.2.3- Ventes de biens ou prestation de services

	2017	2018	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Etudes	244 821	875 374	799 971	615 075	- 184 895
Droits d'inscriptions diplômes nationaux	8 414 019	8 442 988	13 405 742	17 973 343	4 567 601
Droits d'inscriptions diplômes propres AMU	5 752 066	6 177 538	9 363 484	5 637 819	- 3 725 666
Redevances	3 142 006	2 640 793	1 940 396	1 708 231	- 232 166
Formation professionnelle continue		11 137 169	10 729 617	8 394 942	- 2 334 675
Apprentissage	13 022 395	2 420 000	3 476 920	8 592 756	5 115 836
VAE	397 932	485 231	408 085	388 247	- 19 838
Colloques	485 149	516 024	488 781	32 931	- 455 850
Prestations de recherche	867 565	637 073	773 338	559 593	- 213 745
Ventes de publications	257 666	689 919	237 415	269 171	31 756
Hébergement (CROUS)	4 986	4 365	4 787	3 568	- 1 219
Prestations et travaux informatiques	6 000	6 100	6 000	13 632	7 632
Autres prestations de services	7 708 045	5 982 856	5 613 428	2 484 264	- 3 129 164
Locations diverses	2 109 126	1 633 094	3 141 676	2 395 245	- 746 431
Mise à disposition de personnels	1 055 731	1 841 144	1 049 778	1 374 954	325 176
Ports et frais accessoires	10 465	9 564	9 187	10 290	1 103
Autres produits annexes	658 580	725 557	560 229	529 501	- 30 728
TOTAL	44 136 553	44 224 789	52 008 833	50 983 559	- 1 025 274

Si certains postes montrent des variations importantes, elles proviennent de l'affinement des imputations comptables en 2020 par rapport aux années précédentes.

Après retraitement on constate :

- Une baisse importante des droits d'inscription (-2M€ pour les DI et- 2,4M€ pour les DU..)
- Une augmentation des droits des étudiants hors EU (+4 M€)
- Une baisse de la formation continue (-2,3 M€)
- Une augmentation de l'apprentissage (+2M€)

Globalement, la baisse est d'1 M€.

1.2.4- Autres produits de gestion

Autres produits de gestion	2017	2018	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Redevances pour concessions et autres redevances	796 905	1 340 566	1 378 658	1 940 685	562 027
Autres produits	8 259 965	9 663 640	1 738 297	2 373 844	635 547
TOTAL	9 056 870	11 004 206	3 116 954	4 314 529	1 197 575

On notera une augmentation de la redevance de la filiale Protisvalor Méditerranée.

1.2- Produits financiers

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Autres produits financiers	629	457	301	231	121	95	32	- 63

Ils sont représentés pour l'essentiel par un placement réalisé au profit de la fondation Amidex et autorisé par la Direction Générale des Finances Publiques.

Malheureusement, la conjoncture économique a fait chuter considérablement les taux d'intérêts :

	2014	A compter du 1er avril 2015	A compter du 1er août 2015	A compter du 1er mai 2016	A compter du 1er août 2016	A compter du 1er octobre 2016	2017	A compter du 1er février 2018	A compter du 1er janvier 2019	A compter du 1er février 2020
Livret U	1,55%	1,05%	0,85%	0,75%	0,55%	0,50%	0,50%	0,40%	0,3% jusqu'à 2M€ 0,15% jusqu'à 10M€ 0,01% au-delà	0,05% jusqu'à 2M€ 0,10% jusqu'à 10M€ 0,01% au-delà
CAT 12 mois						0,20%				
CAT 18 mois						0,20%				
CAT 36 mois						0,30%				

Les fonds placés sur le Livret institutionnel triplex (ex livret U) à hauteur de 10M€ au Crédit Mutuel ont permis de valoriser des intérêts à hauteur de 6,4K€.

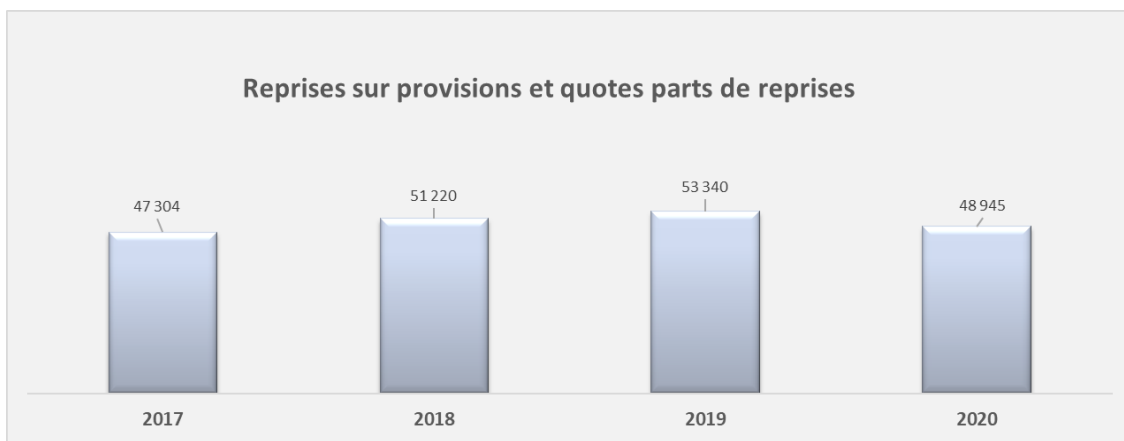
Afin d'optimiser les produits financiers, Aix Marseille Université a souscrit des comptes à terme « Tonic plus » (compte d'épargne rémunéré à taux fixe attractif à condition que les sommes déposées restent indisponibles pour une certaine durée) pour un montant de 12 M€ :

- 6 955 640 M€ placés sur un CAT pour une durée 36 mois (échéance 03/2022)
- 5 000 000 M€ placés sur un CAT pour une durée 12 mois (échéance 09/2021)

Un ancien CAT pour une durée de 18 mois est arrivé à échéance en 09/2020 et a généré 15K€ d'intérêts.

Une nouvelle souscription pour un montant de 5 000 000 M€ a été faite au 01/09/2020 pour une durée de 12 mois.

Les reprises sur provisions pour dépréciation et les Quotes parts de reprises virées au compte de résultat



- ✓ Les quotes parts de reprises de subventions d'investissement virées au compte de résultat :

Les quotes parts de reprises de subventions d'investissement virées au compte de résultat représentent 36M€. Ces quotes parts de reprises sont constantes depuis 2017.

- ✓ Les reprises sur provisions :

Les reprises représentent 13M€ contre 17M€ en 2019 (14M€ en 2018), soit une variation de 4M€. Cette variation s'explique notamment par une reprise de provision financière pour la SATT de 2M€. Par ailleurs, une provision pour clients douteux en 2019 de 5,2M€ constatée en 2018 alors que la reprise en 2020 concernant 2019 ne représente que 3,7M€, soit une baisse de 1,5M€.

2) Charges - Dépenses de fonctionnement

Le montant global des **dépenses** s'élève à 682 535 K€.

Ce chiffre diminue de **1,58 %** par rapport à celui de 2019.

Evolution du compte de résultat - Charges (en €)

	2019	2020	Variation
Achats	35 060	34 472	- 588
Autres achats	1 848	1 147	- 701
Frais sur achats	33 212	33 325	+ 113
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	79 560 753	65 621 341	- 13 939 413
Achats de sous-traitance et services extérieurs	22 797 120	22 227 869	- 569 251
Achats et variations de stock	21 687 544	20 203 327	- 1 484 217
Autres services extérieurs	35 076 089	23 190 145	- 11 885 945
Charges de personnel	511 081 336	517 901 988	+ 6 820 652
Salaires, traitements et rémunérations divers	304 988 924	309 865 844	+ 4 876 920
Charges sociales	204 568 315	206 507 869	+ 1 939 555
Autres charges de personnel	1 524 098	1 528 275	+ 4 177
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	37 732 196	36 370 504	- 1 361 692
Autres charges diverses	9 725 744	11 669 278	+ 1 943 534
Autres charges spécifiques	17 351 389	13 476 029	- 3 875 359
Autres droits	889	31 308	+ 30 419
Autres impôts et taxes	197 207	219 875	+ 22 668
Contribution FIPHFP	1 387 027	1 238 686	- 148 341
Droits d'auteur	182 208	182 131	- 77
Impôt et taxes - Personnel	6 624 070	6 747 626	+ 123 555
Pertes sur créances irrécouvrables	213 761	151 023	- 62 738
Redevances pour concessions	2 049 899	2 613 013	+ 563 114
Taxes Foncières		41 535	+ 41 535
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	62 776 817	60 760 074	- 2 016 743
Charges financières	2 081 715	1 846 216	- 235 499
Charges d'intérêt	2 076 844	1 844 406	- 232 439
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	374		- 374
Pertes de change	4 497	1 810	+ 2 686
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	236 000		- 236 000
Total général	693 503 878	682 534 595	- 10 969 283

2.1. Consommation marchandises et approvisionnement

Les consommations de marchandises et approvisionnement s'élèvent à 65 621 K€ en 2020.

Cette catégorie de charge diminue de 13 939 K€ c'est elle qui participe le plus au résultat de l'exercice

	2019	2020	Variation
Achats	35 060	34 472	- 588
Autres achats	1 848	1 147	- 701
Frais sur achats	33 212	33 325	- 113
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	79 560 753	65 621 341	- 13 939 413
Achats de sous-traitance et services extérieurs	22 797 120	22 227 869	- 569 251
Achats et variations de stock	21 687 544	20 203 327	- 1 484 217
Autres services extérieurs	35 076 089	23 190 145	- 11 885 945
Charges de personnel	511 081 336	517 901 988	6 820 652
Salaires, traitements et rémunérations divers	304 988 924	309 865 844	4 876 920
Charges sociales	204 568 315	206 507 869	1 939 555
Autres charges de personnel	1 524 098	1 528 275	4 177
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	37 732 196	36 370 504	- 1 361 692
Autres charges diverses	9 725 744	11 669 278	1 943 534
Autres charges spécifiques	17 351 389	13 476 029	- 3 875 359
Autres droits	889	31 308	30 419
Autres impôts et taxes	197 207	219 875	22 668
Contribution FIPHP	1 387 027	1 238 686	- 148 341
Droits d'auteur	182 208	182 131	- 77
Impôt et taxes - Personnel	6 624 070	6 747 626	123 555
Pertes sur créances irrécouvrables	213 761	151 023	- 62 738
Redevances pour concessions	2 049 899	2 613 013	563 114
Taxes Foncières		41 535	41 535
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	62 776 817	60 760 074	- 2 016 743
Charges financières	2 081 715	1 846 216	- 235 499
Charges d'intérêt	2 076 844	1 844 406	- 232 439
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	374		- 374
Pertes de change	4 497	1 810	- 2 686
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	236 000		- 236 000
Total général	693 503 878	682 534 595	- 10 969 283

Voici le détail :

	2017	2018	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Variation stocks	72 586	86 839	- 248 170	6 274	254 444
Fluides	10 658 630	11 240 062	11 513 247	9 540 181	- 1 973 066
Fournitures entretien, enseign et adm	10 652 227	10 356 234	10 422 467	10 656 872	234 406
Locationd immobilières	953 423	1 431 123	1 569 766	1 552 277	- 17 489
Locations mobilières	829 641	1 258 365	787 306	1 162 243	374 938
Autreslocations	-	-	10 038	13 271	3 233
Charges locatives	294 655	200 004	784 767	446 981	- 337 785
Entretien biens immobiliers	4 675 090	5 565 944	6 857 623	6 823 750	- 33 872
Entretien biens mobilier	2 234 991	2 734 240	2 781 190	2 647 066	- 134 124
Maintenance	3 974 073	3 327 239	3 420 728	3 990 164	569 436
Assurances	379 051	569 837	525 665	518 956	- 6 709
Etudes et recherches	1 501 676	1 216 118	2 167 504	1 808 175	- 359 329
Documentation technique	3 438 378	4 855 899	3 265 137	3 156 176	- 108 962
Frais colloque	312 036	569 610	627 396	108 808	- 518 587
Personnel intérimaire	7 829	41 261	31 303	14 028	- 17 275
Personnel mis à disposition	665 289	2 965 655	1 830 075	1 617 109	- 212 967
Honoraires	198 782	453 338	236 087	849 239	613 152
Frais actes et contentieux	36 361	73 457	94 594	84 953	- 9 641
Divers frais	1 731 725	1 561 434	2 037 726	1 442 881	- 594 845
Annonces, insertions	70 290	81 848	78 090	98 456	20 366
Foires et expo	145 000	153 390	177 178	111 193	- 65 985
Catalogue et imprime	356 323	773 096	249 726	211 557	- 38 170
Publications	846 005	1 141 605	1 460 091	977 025	- 483 066
Divers	1 119 551	1 079 265	1 375 656	965 277	- 410 379
Divers transport	680 228	628 240	720 145	435 368	- 284 777
Voyages et déplacements	2 991 630	3 179 788	3 612 406	581 626	- 3 030 780
Frais inscriptions colloques	569 653	566 710	699 903	175 382	- 524 521
Frais de déménagement	594 107	612 289	751 649	215 279	- 536 370
Missions et réceptions	6 543 212	6 727 394	7 332 604	1 952 916	- 5 379 688
Frais de communication	1 677 781	1 711 181	1 508 049	1 316 668	- 191 381
Concours divers	444 267	498 555	493 329	574 503	81 174
Formation continue	776 946	816 584	825 667	643 066	- 182 601
Frais recrutement personnel	14 600	19 820	11 290	39 385	28 095
Prestations gardiennage	3 464 354	3 956 123	3 788 099	3 870 171	82 072
Prestations nettoyage	3 695 690	3 842 488	4 121 757	4 555 223	433 466
Prestations informatiques	370 469	252 641	332 547	242 580	- 89 967
Autres frais divers	2 774 502	3 357 382	3 308 118	2 216 260	- 1 091 858
TOTAL	69 751 053	77 905 058	79 560 753	65 621 341	- 13 939 413

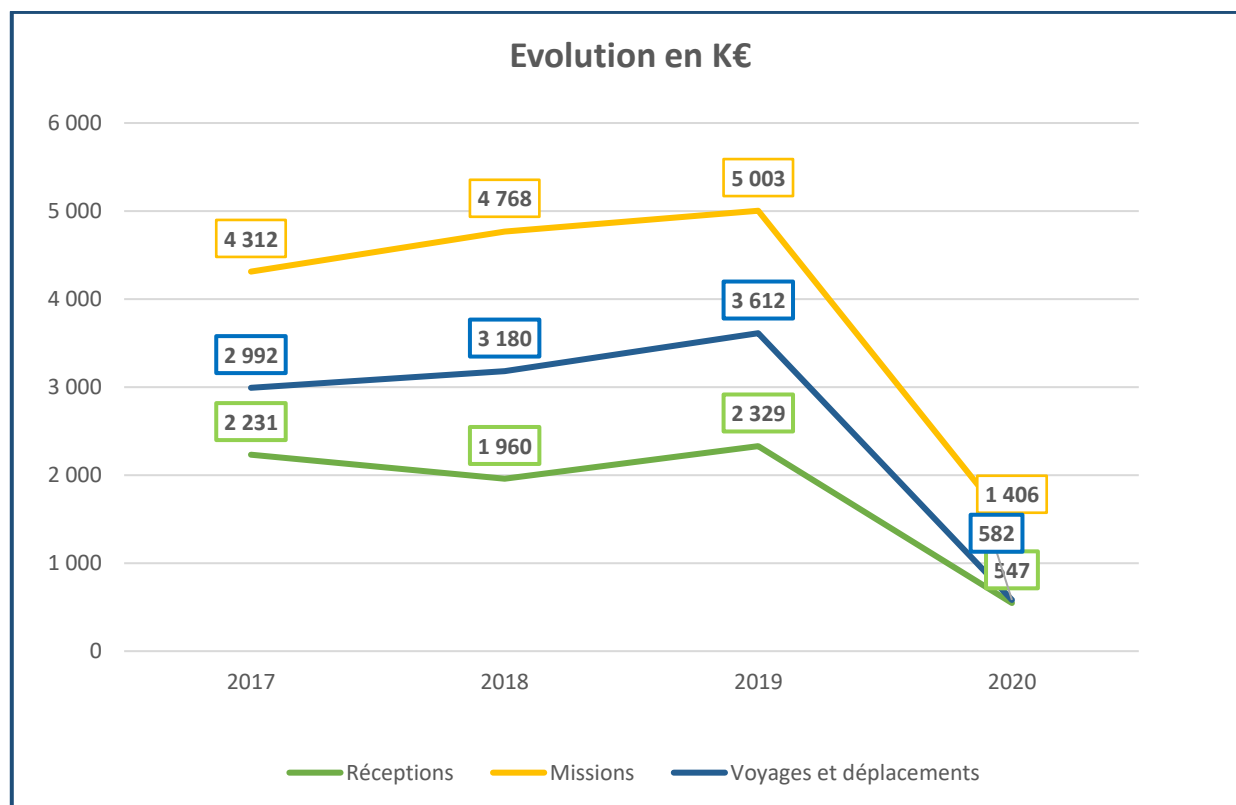
6 Postes expliquent la baisse :

- Les charges relatives aux fluides pour 2M€ (en partie expliqué par les deux confinements)
- Les charges de voyages et déplacements pour 3M€ (-84%)
- Les charges relatives aux missions et aux réceptions pour plus de 5,3M€ (-75%)
- Les des frais colloques pour 0,5M€ (-82%)
- Les frais de déménagements pour 0,5M€ (-70%)
- Les publications pour 0,5 M€ (-34%)

Ces baisses significatives sont dues à la crise sanitaire de la Covid 19 et des mesures prises par le gouvernement (confinements).

Les variations positives pour la somme de 1,2M€ concernent la :

- Hausse des charges de maintenance pour 0.6M€
- Hausse des charges d'honoraires pour 0.6K€



2.2. Charges de personnel et impôt et taxes - Personnel

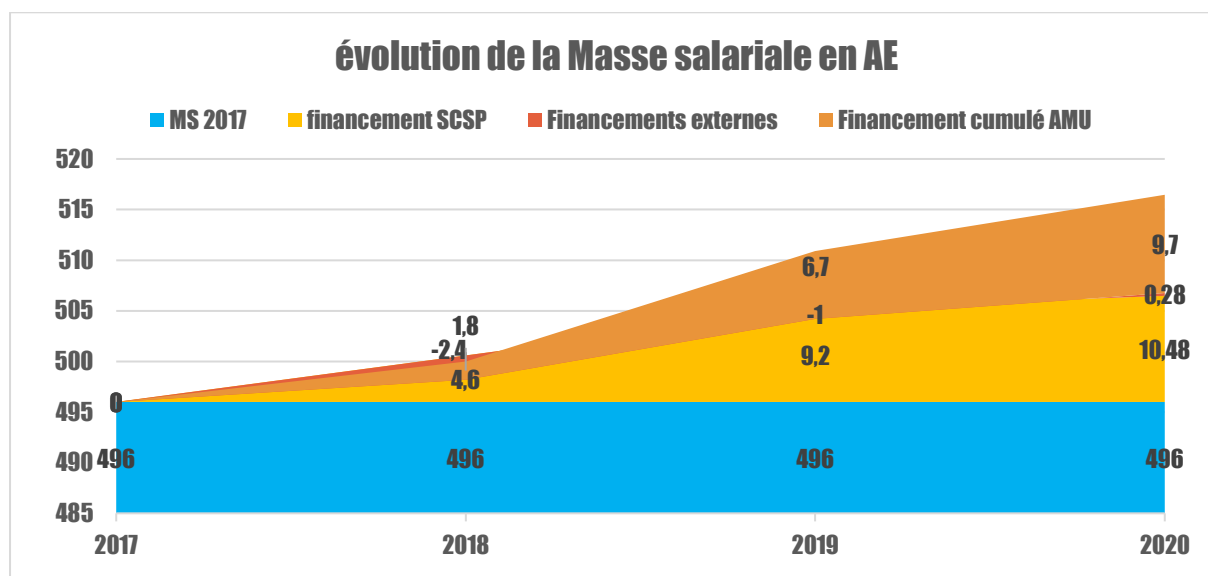
	2019	2020	Variation
Achats	35 060	34 472	- 588
Autres achats	1 848	1 147	- 701
Frais sur achats	33 212	33 325	- 113
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	79 560 753	65 621 341	- 13 939 413
Achats de sous-traitance et services extérieurs	22 797 120	22 227 869	- 569 251
Achats et variations de stock	21 687 544	20 203 327	- 1 484 217
Autres services extérieurs	35 076 089	23 190 145	- 11 885 945
Charges de personnel	511 081 336	517 901 988	6 820 652
Salaires, traitements et rémunérations divers	304 988 924	309 865 844	4 876 920
Charges sociales	204 568 315	206 507 869	1 939 555
Autres charges de personnel	1 524 098	1 528 275	4 177
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	37 732 196	36 370 504	- 1 361 692
Autres charges diverses	9 725 744	11 669 278	1 943 534
Autres charges spécifiques	17 351 389	13 476 029	- 3 875 359
Autres droits	889	31 308	30 419
Autres impôts et taxes	197 207	219 875	22 668
Contribution FIPHFP	1 387 027	1 238 686	- 148 341
Droits d'auteur	182 208	182 131	- 77
Impôt et taxes - Personnel	6 624 070	6 747 626	123 555
Pertes sur créances irrécouvrables	213 761	151 023	- 62 738
Redevances pour concessions	2 049 899	2 613 013	563 114
Taxes Foncières		41 535	41 535
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	62 776 817	60 760 074	- 2 016 743
Charges financières	2 081 715	1 846 216	- 235 499
Charges d'intérêt	2 076 844	1 844 406	- 232 439
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	374		- 374
Pertes de change	4 497	1 810	2 686
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	236 000		- 236 000
Total général	693 503 878	682 534 595	- 10 969 283

Charges de personnel	2017	2018	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Rémunérations principales et accessoires	272 386 487	274 195 811	279 489 632	283 342 303	3 852 671
Congés payés	222 139	- 332 042	351 742	137 574	- 214 168
Primes et gratifications	13 662 301	7 316 237	7 009 387	7 697 973	688 586
Indemnités et avantages divers	7 501 327	16 380 461	17 478 812	18 081 096	602 283
Suppléments familial	2 322 521	2 256 910	2 195 454	2 125 965	- 69 489
Abattement indemnitaire	- 836 355	- 888 368	- 1 536 104	- 1 519 067	17 037
Charge sociales - Maladie	27 614 649	27 722 292	28 313 072	28 911 695	598 623
Autres charges sociales - Veillesse et prévoyance	153 355 207	154 769 295	158 565 140	159 595 402	1 030 262
Charges sociales - Pole emploi	3 992 829	3 260 583	2 810 392	2 938 615	128 223
Charges sociales - Congés payés	65 871	- 205 535	120 586	30 553	- 90 033
Charges sociales - Autres organismes sociaux	14 396 532	14 434 529	14 759 125	15 031 604	272 479
Prestations directes	706 350	539 722	652 260	768 705	116 445
Autres prestations	-	-	1 500	-	- 1 500
Œuvres sociales	674 083	685 190	719 202	669 434	- 49 769
Médecine du travail et pharmacie	117 784	202 907	148 709	86 454	- 62 255
Autres charges de personnel	8 931	12 163	2 427	3 683	1 256
TOTAL (1)	496 190 656	500 350 156	511 081 336	517 901 988	6 820 652
Impôts et taxes - Personnel	2017	2018	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Taxe versement transport	5 161 881	5 176 445	5 294 197	5 392 610	98 413
Allocation logement	1 297 198	1 300 600	1 329 873	1 355 015	25 142
TOTAL (2)	6 459 079	6 477 045	6 624 070	6 747 626	123 555
TOTAL (1) + (2)	502 649 735	506 827 200	517 705 407	524 649 614	6 944 207

Globalement, les charges de personnel et les impôts et taxes y afférents augmentent de 6 944 K€ entre 2019 et 2020.

Cette variation tient compte de la variation négative (charges en moins) de charges à payer sur le passif social pour un montant de 309 K€.

L'analyse effectuée plus haut en AE montre une augmentation des charges de personnel sur la période de **20,46 M€**, que l'établissement a dû financer à hauteur de **9,7 M€ sur ces ressources propres**. Cette part augmente chaque année pour s'élever à 3 M€ sur 2020. Le détail est apporté sur la partie budgétaire.



2.3. Autres charges diverses et spécifiques

	2019	2020	Variation
Achats	35 060	34 472	- 588
Autres achats	1 848	1 147	- 701
Frais sur achats	33 212	33 325	- 113
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	79 560 753	65 621 341	- 13 939 413
Achats de sous-traitance et services extérieurs	22 797 120	22 227 869	- 569 251
Achats et variations de stock	21 687 544	20 203 327	- 1 484 217
Autres services extérieurs	35 076 089	23 190 145	- 11 885 945
Charges de personnel	511 081 336	517 901 988	6 820 652
Salaires, traitements et rémunérations divers	304 988 924	309 865 844	4 876 920
Charges sociales	204 568 315	206 507 869	1 939 555
Autres charges de personnel	1 524 098	1 528 275	4 177
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	37 732 196	36 370 504	- 1 361 692
Autres charges diverses	9 725 744	11 669 278	1 943 534
Autres charges spécifiques	17 351 389	13 476 029	- 3 875 359
Autres droits	889	31 308	30 419
Autres impôts et taxes	197 207	219 875	22 668
Contribution FIPHFP	1 387 027	1 238 686	- 148 341
Droits d'auteur	182 208	182 131	- 77
Impôt et taxes - Personnel	6 624 070	6 747 626	123 555
Pertes sur créances irrécouvrables	213 761	151 023	- 62 738
Redevances pour concessions	2 049 899	2 613 013	563 114
Taxes Foncières		41 535	41 535
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	62 776 817	60 760 074	- 2 016 743
Charges financières	2 081 715	1 846 216	- 235 499
Charges d'intérêt	2 076 844	1 844 406	- 232 439
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	374		- 374
Pertes de change	4 497	1 810	- 2 686
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	236 000		- 236 000
Total général	693 503 878	682 534 595	- 10 969 283

- ✓ Les autres charges diverses augmentent de 1 944 K€ par rapport à 2019.

Cette variation s'explique notamment par l'exonération des droits différenciés des étudiants extra-communautaires. La décision d'exonérer les droits différenciés a été votée en 2019 par le conseil d'administration.

Les exonérations ont concerné les étudiants de première année uniquement en 2019. En 2020, les étudiants de deuxième année et de première année ont été exonérés.

En 2019, les droits différenciés ont été exonérés à hauteur de 4 780 K€. En 2020 l'exonération a été porté à 8 697 K€, soit une augmentation de 3 917 K€.

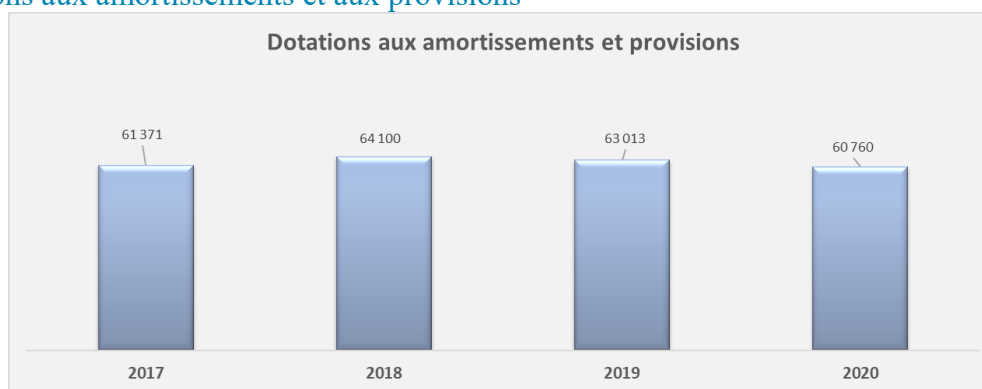
Par contre les annulations de titres de recettes sur exercices antérieurs ont diminué de 1 956 K€.

- ✓ Les autres charges spécifiques diminuent 3 875 K€.

Quelques gros projet AMIDEX et recherche AMU sont en fin d'exécution, par conséquent les charges y afférents ont beaucoup diminuées.

Par ailleurs, la Direction des Relations Internationales a dépensé, sur 4 projets débutés en 2020, la somme de 1 800 K€.

2.4. Dotations aux amortissements et aux provisions



✓ Les dotations aux amortissements :

Les dotations aux amortissements enregistrent une baisse sur 2020. Elles s'élèvent à un total de **60 760€**, qui comprend les amortissements et les provisions.

Les amortissements représentent **47 970 K€** en 2020, contre 50 103K€ en 2019, soit une baisse de 2 133K€.

Plusieurs raisons expliquent la variation :

- Baisse : AMU a réalisé en 2014 de forts investissements en installations techniques et matériels outillages industriels (presque 20 M€ d'investissement alors que l'on peut observer une moyenne annuelle de 10M€ environ). Ces immobilisations sont complètement amorties en 2019. L'impact représente 2,2M€ d'amortissement en moins en 2020 sur ces biens acquis en 2014.
- Baisse : Mise en qualité du patrimoine immobilier ayant eu pour conséquence l'amortissement complémentaire avant sortie d'immobilisations pour 0,5K€ ;
- Baisse : Moins de sortie de composants de 0,5k€ ;
- Hausse : Nombreuses mises en service, Gros entretien, renouvellement, CPER et PPP. Impact d'1,1M€ ;

✓ Les dotations aux provisions :

Les provisions représentent un volume global de **12 790K€** et enregistrent une diminution de **120K€** par rapport à 2019.

Libellé	31/12/2019	Reprise	Provision	31/12/2020
Divers litiges	548 153	548 153	786 774	786 774
TOTAL	548 153	548 153	786 774	786 774

Libellé	31/12/2019	Reprise	Provision	31/12/2020
Heures complémentaires (4/12ème)	2 303 042	2 303 042	2 665 152	2 665 152
CET	2 028 619	2 028 619	2 560 544	2 560 544
CP titulaires	3 693 311	3 693 311	2 876 334	2 876 334
PROVISION AMU CAPITAL DECES	52 000	52 000	104 000	104 000
PROVISION AMU ACCIDENT TRAVAIL	200 000	200 000	200 000	200 000
Contrats PVM	361 321	361 321	635 533	635 533
CONTRATS RECHERCHE	154 504	154 504	61 922	61 922
Convention formation			125 500	125 500
TOTAL	8 792 797	8 792 797	9 228 985	9 228 985

B – L'Investissement

1) Les recettes d'investissement

COMPTE	2017	2018	2019	2020	Variation en K€
Subvention Equipement Etat	16 874	37 844	29 813	27 022	- 2 791
Subvention Collectivités publiques	3 774	13 633	13 016	10 949	- 2 068
Subvention Union Européenne et Org Inter.	23	19	23	431	455
Autres subv d'investissement	699	624	230	654	424
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	21 369	52 120	43 036	39 056	- 3 980

En raison de la crise sanitaire, AMU a obtenu des délais supplémentaires pour établir des bilans intermédiaires ou finaux.

Par ailleurs, les projets en cours ont ralenti en 2020, les dépenses n'ont pas été réalisées au rythme prévu. Les sommes dépensées ont fait l'objet d'un produit à recevoir lorsque celles-ci sont financées.

2) Les dépenses d'investissement

INTITULE	2017	2018	2019	2020	Variation en K€ 2019/2020
REMBOURSEMENT DETTE	250	6 125	5 024	5 333	309
CONSTRUCTIONS & EN COURS	79 412	82 576	43 287	64 025	20 737
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL SCIENTIFIQUE	4 911	7 151	5 938	7 804	1 866
MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS	4 246	10 177	6 093	6 822	729
AUTRES MATERIELS	2 236	278	2 728	4 555	1 827
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	91 055	106 308	63 069	88 538	25 469

Les acquisitions de l'exercice 2020 représentent un montant de 83,95 M€ (55,07 M€ en N-1).

Les principales acquisitions concernent essentiellement :

- Installations, agencements, construction : 46,75 M€ (contre 17,88 M€ en 2019, dont la dernière mise en service du PPP Luminy intervenue en 2020 pour 28,04 M€).
- Installations, matériels et outillages : 6,3 M€ (contre 5,07 M€ en 2019)
- Le matériel informatique, mobilier, matériel de bureau... : 9,26 M€ (contre 8,02 M€ en 2019)
- Les immobilisations en cours : 16,76 M€ (contre 40,28 M€ en 2019)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la dévolution du patrimoine au sein d'AMU, en 2020, le transfert des données patrimoniales a été effectué de la société principale vers la société du budget annexe immobilier (BAIM) par le biais de reclassements inter-société pour un montant total de 723,22 M€ :

- Terrains pour un montant de : 208,03 M€
- Bâtiments pour un montant de : 322,93 M€
- Travaux réalisés pour un montant de : 167,71 M€
- Travaux en cours & avances pour un montant de : 24,55 M€

Les travaux en cours au 31 décembre 2020 s'élèvent à 23,08 M€ dont :

NOM PROJET	CODE ABYLA	NOM BATIMENT	Montant des travaux (en M€)
Restructuration des bâtiment du campus Marseille Centre - Timone - Pôle Neurosciences	M210_01	Bâtiment Principal Médecine	13,43
Restructuration IAE Aix-Puyricard	A101_01	Bâtiment principal IAE	2,43
Phase 1 AMU ADAP	AMU	AMU	2,81
Chauffage Ventilation Climatisation (CVC) Bâtiment A Pharo	M213_01	Bâtiment principal Pharo	0,40
Chauffage Ventilation Climatisation (CVC) POLYTECH et LAM	M103_02 et M103_06	FERMI ET LAM	0,32
Restructuration des espaces de recherche Marseille Nord-St Jérôme	M101_05	Ensemble TPR St Jérôme	0,38

III- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE

Les éléments commentés ci-dessus expriment la situation financière de l’Etablissement au regard du compte de résultat, lequel doit être présenté à l’équilibre, et du niveau de fonds de roulement. Ces éléments font référence à la situation patrimoniale de l’établissement.

Le décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique introduit de nouvelles notions, telles que les engagements de l’Etablissement conduits sur les exercices à venir et les notions de trésorerie. La soutenabilité budgétaire s’apprécie donc au regard des niveaux et pas seulement des variations. L’analyse tend ainsi à démontrer la pérennité à long terme de l’Etablissement et la faisabilité de ses projets.

A – Les restes à payer, restes à engager et restes à encaisser

❖ Les restes à payer pour tout AMU

Ils expriment le montant des engagements financiers pris par l’université pour lesquels le paiement n’est pas encore effectif. Ils s’élèvent au 31/12/2020 à 263 562 k€ contre 254 083 k€ au 31/12/2019 en progression en raison principalement de l’engagement sur 25 ans des loyers financiers du PPP de Luminy.

Les restes à payer (RAP) des opérations fléchées représentent au 31/12/2020 196 439 k€ soit 74,5% restes à payer totaux. Ils concernent principalement :

- La recherche et Amidex :

Les contrats de recherche fléchés, font apparaître un total de restes à payer de 14 329 k€ sur l’ensemble des contrats de recherche, dont 8 278 k€ sur la fondation A*Midex et 6 051 k€ sur les contrats de recherche de plus d’1 M€.

- Le patrimoine :

Il représente 181 608 k€ de reste à payer (contre 173,2 M€ en 2019).

Ces restes à payer concernent les opérations du Plan Campus à hauteur de 176 057 k€ contre 159 504 k€ au 31/12/2019 et les travaux du contrat de Plan Etat Région (5 550 k€ au lieu de 13 688 k€ au 31/12/2019).

❖ Les restes à engager et à payer sur les opérations pluriannuelles (tableaux 9 et 10 GBCP)

Ils s’analysent comme étant le reste des engagements financiers à prendre pour finaliser la programmation des opérations suivantes :

- Contrat de recherche
- Contrat RHU/EUR/PIA et instituts de convergences gérés sur la fondation A*MIDEX
- Autres opérations du budget A*MIDEX
- Loyer des PPP non financés par la DNC du plan campus
- CPER
- Mobilisation du fonds de roulement votée en 2017
- Autres contrats d’enseignement (Dream U, plan langue...)

Ils représentent 331 556 k€ et s’ajoutent aux restes à payer sur les engagements pris pour ces mêmes opérations de 220 746 k€ pour donner un reste à payer sur la programmation totale de 552 301 k€ sur une programmation totale de 1 366 411 k€.

Les restes à engager de la mobilisation du fonds de roulement votés en 2017 présentent un reste à engager de 9 802 k€ au 31/12/2020 soit un taux de réalisation de seulement 51 % (reste principalement la rénovation des façades de Saint Charles à engager).

Le plan campus présente un reste à engager de 156 848 k€ au 31/12/2020 (pour principalement l’opération Pauliane (construction, GER et financement), l’opération grand hall, le techno forme, la

chaufferie bois ainsi que le clos couverts Pouillon et le réajustement des révisions de prix de contrats de PPP).

Les opérations des CPER en programmation présentent un reste à engager au 31/12/2020 de 22 545 k€ dont 22 728 k€ sur le CPER 2015-2020.

Les opérations du plan de relance et de Tigre n'ont pas encore fait l'objet d'une programmation financière dans la mesure où les financements associés ont été notifiés trop tardivement pour être pris en compte dans la programmation du BP 2021. Seul le versement de 2 775 k€ de la subvention Tigre fin 2020 est pris en compte dans la programmation du tableau des opérations pluriannuelles.

❖ **Les restes à encaisser sur les opérations pluriannuelles (tableaux 9 et 10 GBCP)**

Ils correspondent aux engagements financiers souscrits par des tiers auprès d'AMU (engagements de financement) qui n'ont pas encore donné lieu à encaissement par AMU.

Le reste à encaisser des opérations pluriannuelles représente au 31/12/2020 538 124 k€.

Sur ce total, 378 308 k€ concernent le Plan Campus (Intérêts de la dotation non consommable attendus pour couvrir les opérations restant à payer) et 22 059 k€ concernent le CPER.

B – L'Équilibre financier

L'équilibre financier mesure la part de la trésorerie disponible en vue de financer le solde budgétaire de l'établissement.

En 2020 le solde budgétaire exceptionnellement négatif, à -32 587 K€ provient pour une grande part, comme expliqué en page 32 du versement anticipé non budgétaire de 40 M€ pour le PPP de Luminy.

De fait, même si le solde budgétaire est négatif, la trésorerie augmente sur l'exercice de 15 013 K€

Le passage du solde budgétaire négatif à - 32 587 K€ à une variation positive de la trésorerie à + 15 013 K€ s'explique par :

- Un solde positif des opérations non budgétaires de + 38 009 K€ soit le versement des 40 000 K€ de l'emprunt moins le remboursement des emprunts en cours sur l'exercice.
- Un solde positif des opérations pour compte de tiers de + 9 590 K€, soit 1 000 K€ sur la TVA, 580K€ sur les dispositifs d'intervention et 7 892 K€ sur les autres opérations gérées en compte de tiers (opérations d'encaissement de recettes sur compte d'attente non dénouées au 31 décembre 2020.)

La trésorerie de l'établissement s'élève à 217 514 K€ au 31 décembre 2020.

IV- DIAGNOSTIC FINANCIER

A- La capacité d'autofinancement

La CAF (Capacité d'Autofinancement) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'Etablissement afin de couvrir ses besoins financiers.

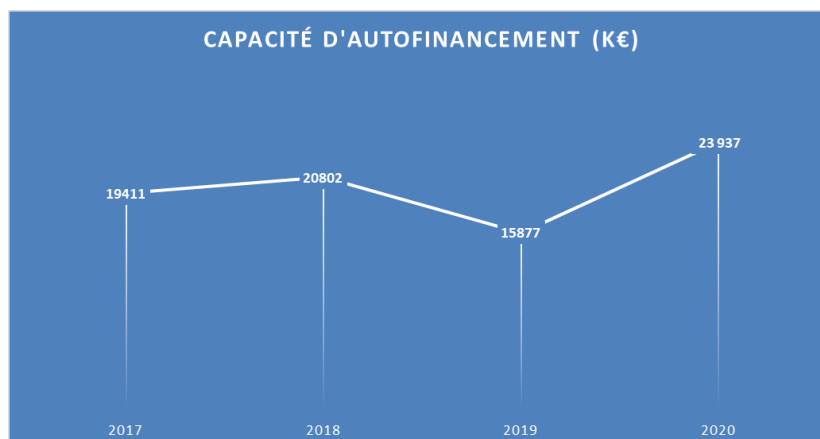
Elle mesure ainsi sa *capacité à financer, sur ses ressources propres, les investissements*.

Elle représente l'excédent de ressources internes dégagées par l'activité de l'Etablissement et peut donc s'analyser comme sa ressource durable.

	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Résultat	6 223	12 122	5 899
Dotations aux amortissements + dotations aux provisions	63 013	60 760	- 2 253
QP reprise subv invest + reprises sur provisions	- 53 340	- 48 945	4 395
Cession d'éléments d'actif	- 20	0	19
CAF 2019	15 877	23 937	8 060

La capacité d'autofinancement représente ainsi **23 937K€** en 2020 contre **15 877K€** en 2019. Elle a augmenté de 8 060 K€. Cette hausse s'explique par l'augmentation du résultat comptable et par une baisse des reprises sur provisions (Reprise de la provision financière concernant la SATT)

La capacité d'autofinancement est largement positive sur l'ensemble de la période observée.



B - Bilan fonctionnel

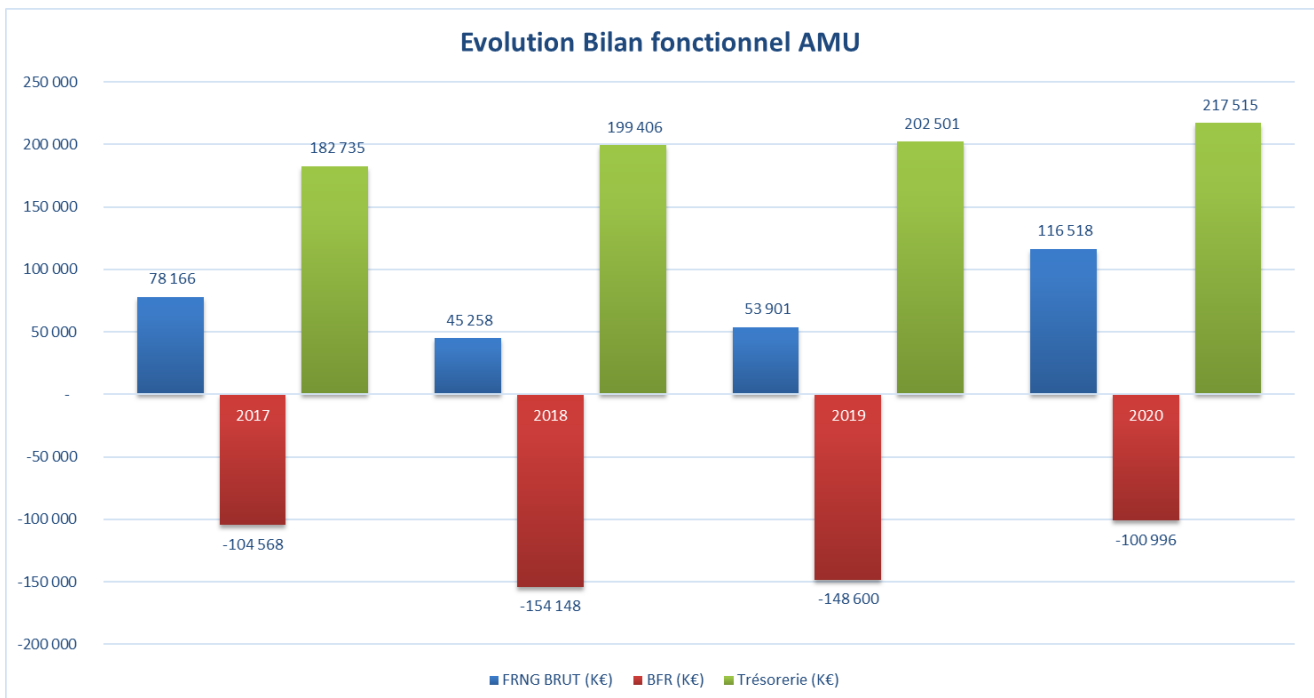
En observant plus attentivement la nature des postes du bilan, il est facile de les classer par ensembles : les grandes masses et de mieux comprendre les décisions prises.

- **Le cycle de financement** : AMU dispose de ressources financières à long terme composées de ses fonds propres et de ses dettes à plus d'un an. Cet ensemble de ressources est considéré comme le cycle de financement car il doit permettre l'acquisition des immobilisations.
- **Le cycle d'investissement** : Ce sont les emplois liés au cycle de financement. A quoi AMU a utilisé ses ressources financières à long terme. Ce sont les actifs immobilisés destinés à servir de façon durable dans le but de maintenir ou de développer le potentiel productif d'AMU.
- **Le cycle d'exploitation** : ce sont les emplois et ressources directement liés à l'exploitation, au fonctionnement d'AMU. L'ensemble des flux, de matières, mais aussi financiers, qui circulent entre AMU, ses fournisseurs, ses clients et ses financeurs, constitue les principaux postes du cycle d'exploitation. La dette fournisseur est une ressource tandis que l'acquisition des stocks ou les créances clients sont des besoins.

Le cycle d'investissement et le cycle de financement correspondent au fonds de roulement (FRNG).

Le cycle d'exploitation correspond au besoin en fonds de roulement (BFR).

La différence entre le FRNG et le BFR correspond à la trésorerie.



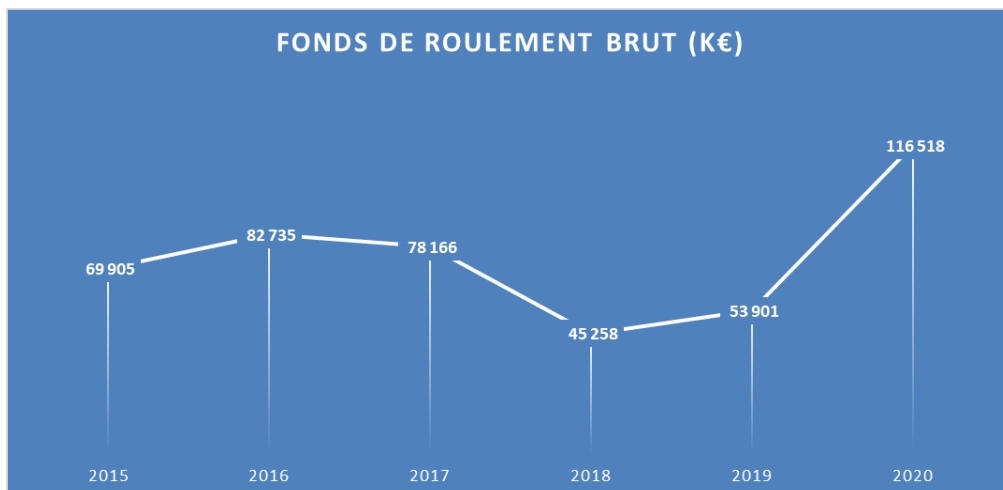
1. Le Fonds de roulement

Les cycles de financement et d'investissement permettent de comprendre que les ressources financières à long terme d'AMU (fonds propres + dettes à plus d'un an) financent l'acquisition des actifs immobilisés.

Ainsi, les ressources durables sont affectées au financement des investissements.

La part non utilisée va constituer le fonds de roulement.

*Le fonds de roulement brut global s'élève au 31 décembre 2020 à 116 518 K€.
La variation du fonds de roulement d'AMU est positive soit + 62 617 K€*



La variation du fonds de roulement

La variation du fonds de roulement peut se calculer de plusieurs manières :

- par le haut du bilan (*capitaux propres - actif immobilisé*)
- par le bas du bilan (*actif circulant - dettes*)

* calcul de la variation du fonds de roulement par le haut du bilan (*consolidé*) :

capitaux propres (<i>réserves cumulées, subv. d'investiss. cumulées</i>)	9 368 211 €
cautionnement & dettes	52 597 812 €
provisions pour risques et charges	674 809 €
résultat de l'exercice	5 898 761 €
fonds dédiés	0 €
	68 539 593 €
- actif immobilisé (<i>dép. d'investiss. cumulées nettes des amortiss.</i>)	-5 922 438 €
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	62 617 154 €

** calcul de la variation du fonds de roulement par le bas du bilan (*consolidé*) :

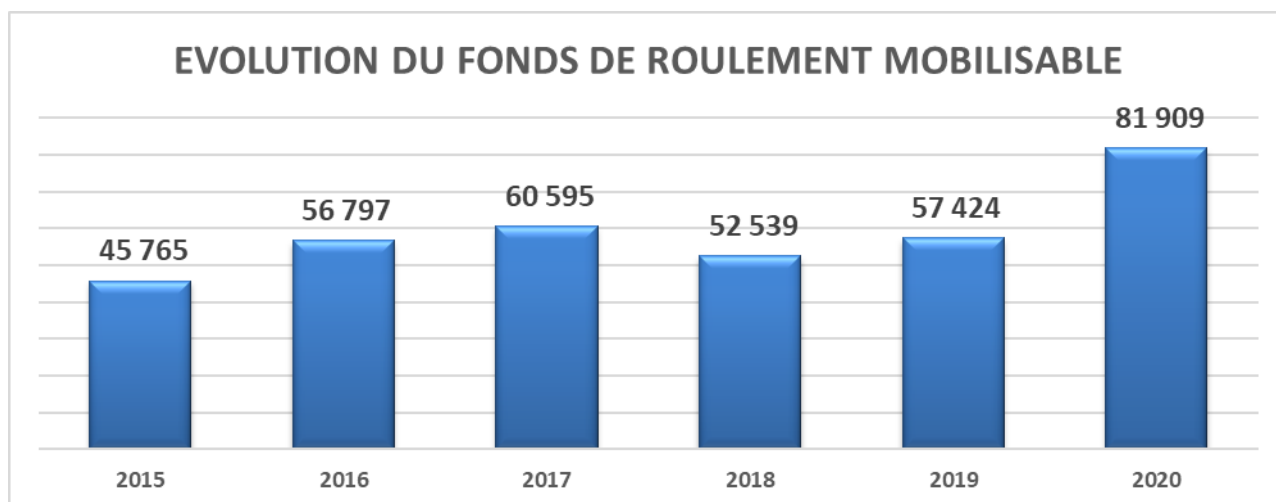
actif circulant (<i>créances, disponibilités</i>)	37 334 236 €
- dettes (<i>fournisseurs, organismes sociaux</i>)	25 416 189 €
- produits constatés	-9 985 €
+ charges constatées d'avances	-123 286 €
	62 617 154 €
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	62 617 154 €

La variation importante du fonds de roulement net global brut s'explique par :

- L'activation du financement du PPP Luminy 2017 dont la dernière tranche a été livrée et mise en service au 30/10/2020 : augmentation des dettes financières de 52 598 K€
- Les capitaux propres, quant à eux, qui augmentent de 9 368 K€.

A partir du fonds de roulement net de 116 518 164 euros, on va retrancher les engagements déjà établis par l'établissement. A ce titre on doit tenir compte des provisions pour 10k€, des restes à réaliser sur opérations pluriannuelles pour 20,7k€ et les fonds de roulement des budgets annexes 3,4k€.

Le fonds de roulement mobilisable s'élève donc à 82M € à fin 2020 contre 57M€ fin 2019 soit +23M€



2. Le besoin en fonds de roulement

Le cycle d'exploitation permet de comprendre que le fonctionnement de l'activité génère aussi des besoins et des ressources du fait des décalages d'encaissement et de décaissements générant un besoin permanent d'argent : le besoin en fonds de roulement (BFR).

Rappelons que le calcul du montant du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) s'effectue de la manière suivante : **Besoin en Fonds de Roulement = Stocks + Créances – Dettes à court terme**

ACTIF CIRCULANT		2017	2018	2019	2020	Variation 2019 - 2020
Stocks		624	538	786	780	- 6
Créances		98 808	104 288	142 920	165 247	22 327
	<i>Créances sur des entités publiques</i>	14 398	94 048	132 185	153 382	21 197
	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	7 885	7 620	7 656	11 476	3 820
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	6	0	75	83	8
	<i>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositif d'intervention)</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances sur les autres débiteurs</i>	76 520	2 620	3 005	306	- 2 698
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)		578	745	1 018	894	- 123
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		100 011	105 571	144 724	166 921	22 198
PASSIF CIRCULANT						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 174	52 912	58 939	9 410	- 49 529
Dettes fiscales et sociales		15 727	13 606	14 384	14 182	- 202
Avances et acomptes recus		159 946	173 853	212 933	236 036	23 103
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		204	400	-	-	-
Autres dettes non financières		4 277	2 540	2 882	4 095	1 213
Produits constatés d'avance		14 251	16 407	4 185	4 195	10
TOTAL PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		204 579	259 719	293 324	267 917	- 25 406
CALCUL BFR = ACTIF CIRCULANT - PASSIF CIRCULANT		- 104 568	- 154 148	- 148 600	- 100 996	47 604

Le BFR d'AMU est négatif de 100 996 K€.

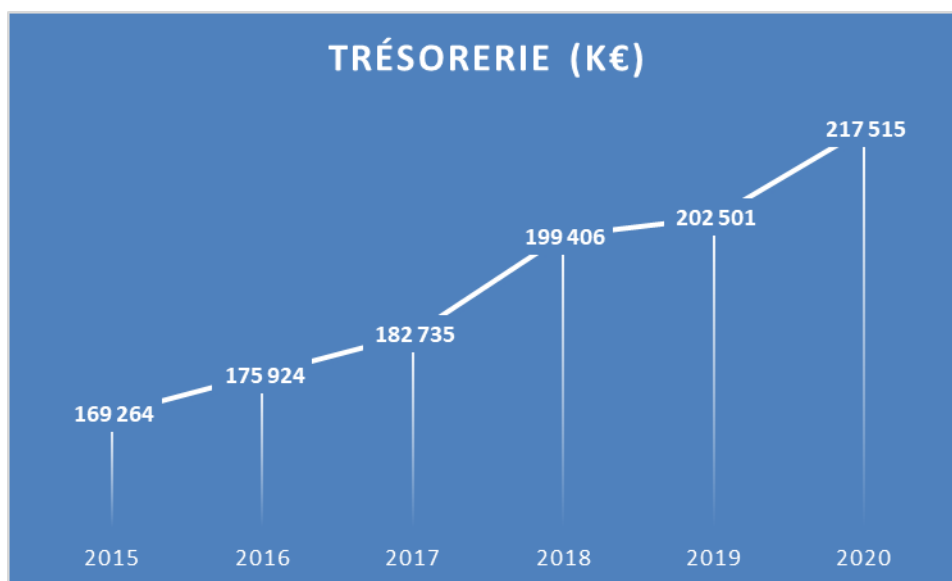
Le BFR est négatif lorsque le passif circulant est supérieur à l'actif circulant. Ainsi, AMU doit à des tiers (fournisseurs, financeurs, Etat, ...) plus que les créances dont elle dispose (clients, étudiants, financeurs, ...).

Structurellement, les projets financés font la plupart du temps l'objet d'avances qui sont comptabilisées au passif du bilan dans l'attente de la justification auprès des financeurs et justifie ainsi le BFR négatif.

Une dette fournisseur – Facture non parvenue relatif au PPP Luminy 2017 a été soldé par la livraison de la dernière tranche du PPP Luminy 2017, activant ainsi le financement par le biais de dettes financières basculant ainsi en FRNG.

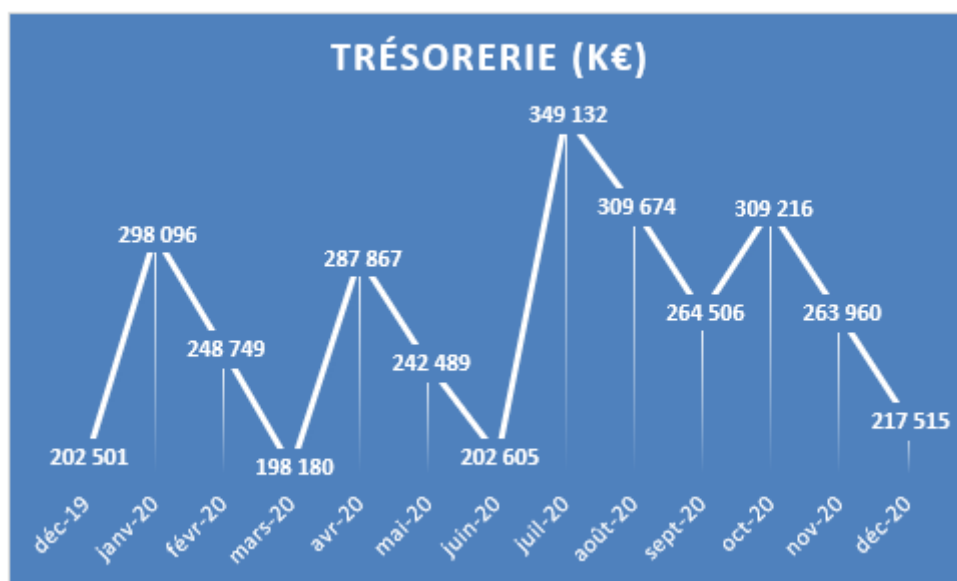
3. La trésorerie

La Trésorerie (T) = Fonds de roulement (FR) – Besoin en fonds de roulement (BFR)



La trésorerie de l'établissement est en constate amélioration.

Evolution mensuelle de la trésorerie en 2020



4- Les ratios et autres indicateurs

Pour le suivi et l'analyse des comptes, il est recommandé de prendre appui sur des indicateurs et ratios de manière à faciliter la lecture des enjeux, suivre l'évolution de la situation financière dans le temps et, le cas échéant, effectuer des comparaisons.

RATIO SCSP / PRODUITS ENCAISSABLES							
en M€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	seuil d'alerte
SCSP	490,1	490,5	499,8	507,5	509,6	514,7	>87 %
Produits encaissables	602,7	610,9	618,1	633,5	640,1	635,0	
RATIO	81,3%	80,3%	80,9%	80,1%	79,6%	81,1%	

Le poids relatif de la SCSP par rapport aux recettes encaissables. Plus le ratio augmente, plus l'établissement est dépendant de la SCSP

RATIO RESSOURCES PROPRES / PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2017	2018	2019	2020	seuil d'alerte
Ressources propres	119,6	127,4	136,8	131,0	13,0%
Produits encaissables	618,1	633,5	640,1	635,0	
RATIO	19,3%	20,1%	21,4%	20,6%	

Degré d'indépendance de l'établissement

RATIO CHARGES DECAISSABLES / PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2017	2018	2019	2020	seuil d'alerte
Charges décaissables	598,9	611,2	622,2	621,8	100,0%
Produits encaissables	618,1	633,5	640,1	635,0	
RATIO	96,9%	96,5%	97,2%	97,9%	

Plus le ratio est élevé et se rapproche de 100%, moins le résultat est élevé. Il fait abstraction des charges calculées et constitue une autre approche de l'équilibre économique de l'établissement

RATIO CHARGES DE PERSONNEL / PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2017	2018	2019	2020	seuil d'alerte
Charges externes décaissables	97,3	107,3	104,5	88,4	16,0%
Produits encaissables	618,1	633,5	640,1	635,0	
RATIO	15,7%	16,9%	16,3%	13,9%	

Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre

RATIO CHARGES DE PERSONNEL / PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2017	2018	2019	2020	seuil d'alerte
Charges de Personnel	502,6	506,8	517,7	524,7	83,0%
Produits encaissables	618,1	633,5	640,1	635,0	
RATIO	81,3%	80,0%	80,9%	82,6%	

Le poids relatif des dépenses de personnel dans les ressources encaissables, ainsi que son évolution, est significatif. Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre.

RATIO CAF/ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS					seuil d'alerte
en M€	2017	2018	2019	2020	
Capacité d'autofinancement (CAF)	19,4	20,8	15,9	23,9	20,0%
Acquisitions immobilières	91,1	106,3	63,1	88,5	
RATIO	21,3%	19,6%	25,2%	27,0%	

Plus le ratio est élevé, plus l'établissement dispose d'autonomie pour élaborer sa stratégie d'investissement

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT				
en M€	2017	2018	2019	2020
Capacité d'autofinancement (CAF)	19,41	20,80	15,88	23,90
Variation N/N-1 en M€)	- 1,58	1,39	- 4,93	8,02

10% des universités ont une CAF > à 10M€

Une érosion de la CAF aura pour effet de limiter la capacité d'investir et ou une diminution du FDR

CAF/PRODUITS ENCAISSABLES				
en M€	2017	2018	2019	2020
Capacité d'autofinancement (CAF)	19,41	20,80	15,88	23,90
Produits encaissables	618,08	633,47	640,10	635,03
RATIO	3,1%	3,3%	2,5%	3,8%

Un niveau très réduit ou une dégradation sensible se traduira par une perte de capacité d'autofinancement

RESULTATS					seuil d'alerte
en M€	2017	2018	2019	2020	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	32,50	35,50	44,25	49,54	< 0
RESULTAT NET	5,35	7,92	6,22	12,12	< 0

Le résultat brut d'exploitation permet de déterminer la rentabilité de l'exploitation courante. Un déficit constitue une réelle alerte.

EVOLUTION DES EFFECTIFS *					
	2017	2018	2019	2020	Variation
ETPT titulaires	4 995	4 990	5 024	4 973	- 51
ETPT non titulaires	2 468	2 416	2 441	2 568	127
TOTAL	7 463	7 406	7 465	7 541	76

* Source Harpège logiciel paye

5- Les comparaisons avec les universités du groupe supérieur sur les agrégats de 2020

	Lille	Bordeaux	Montpellier	Paris Saclay	Aix Marseille	Lorraine	Strasbourg	Sorbonne Université	Lyon 1	Toulouse 3
Dépenses en droits constatés	592 486 992	508 344 386	387 845 572	374 476 842	682 534 595	609 448 965	501 760 167	666 006 352	393 420 407	351 935 012,00
fonctionnement hors MS et amort	79 399 700	99 817 561	60 385 401	64 942 938	97 124 907	85 817 871	92 438 586	106 933 213	59 077 493	47 391 028,00
masse salariale	473 764 887	358 206 097	303 982 859	288 319 272	524 649 614	481 742 016	366 838 516	503 839 615	300 713 644	285 742 239,00
dotations amortissements, provisions	39 322 405	50 320 727	23 477 312	21 214 632	60 760 074	41 889 079	42 483 064	55 233 525	33 629 270	18 801 745,00
recettes de fonctionnement	596 090 484	515 525 033	399 480 609	375 290 263	694 656 806	622 387 516	515 986 362	673 294 277	398 431 031	364 959 343,00
reprises sur amortissements, provisions, dépréci	24 994 783	39 459 813	10 493 680	13 390 741	48 944 866	28 032 233	36 075 242	44 891 100	19 283 603	13 632 987,00
résultat	3 603 492	7 180 648	11 635 037	812 561	12 122 211	12 938 551	14 226 195	7 287 925	5 010 624	13 024 331,00
CAF	17 931 114	17 856 301	24 601 604	8 636 452	23 936 936	28 043 093	20 634 017	18 593 682	19 415 520	18 202 090,00
Fonds de roulement	60 737 633	70 888 982	44 280 312	51 795 926	116 518 164	165 109 402	133 234 443	98 268 270	87 518 812	38 432 157,00
Besoin de fonds de roulement	- 43 906 177	- 98 399 009	- 30 332 048	- 118 500 443	- 100 996 375	69 064 327	- 24 028 489	- 103 808 929	- 32 075 312	- 6 609 331,00
Trésorerie	104 643 810	169 287 991	74 612 360	170 296 369	217 514 539	96 045 075	157 262 931	202 077 199	119 594 123	45 041 488,00
Ratios en nombre de jours										
trésorerie/deps fonct hors amortissements	69,05	134,91	74,74	175,95	127,69	61,77	124,98	120,76	121,33	49,35
trésorerie/masse salariale	80,62	172,50	89,59	215,59	151,33	72,77	156,47	146,39	145,16	57,53
FRD/masse salariale	46,79	72,23	53,17	65,57	81,06	125,10	132,57	71,19	106,23	49,09
FDR/deps fonctionnement hors amortissements	40,08	56,49	44,36	53,52	68,40	106,18	105,89	58,73	88,79	42,11
charges décaissables/produits décaissables	96,9%	96,2%	93,7%	97,6%	96,3%	95,5%	95,7%	97,2%	94,9%	94,8%
charges de personnel/produits encaissables	83,0%	75,2%	78,1%	79,7%	81,3%	81,1%	76,4%	80,2%	79,3%	81,3%
fonctionnement/dépenses	13,4%	19,6%	15,6%	17,3%	14,2%	14,1%	18,4%	16,1%	15,0%	13,5%
personnel/dépenses	80,0%	70,5%	78,4%	77,0%	76,9%	79,0%	73,1%	75,7%	76,4%	81,2%
DAP / dépenses	6,6%	9,9%	6,1%	5,7%	8,9%	6,9%	8,5%	8,3%	8,5%	5,3%